



# Exponentiel !

*Les cas confirmés Covid-19 tendent vers un record absolu*

La campagne de vaccination s'étend jusqu'à 20h et 7j/7

Page 3

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9374

Lundi 26 Juillet 2021

*Le Maroc este en justice*

## Trêve de calomnie et de supercherie médiatique !

Report des activités, festivités et cérémonies prévues à l'occasion de la Fête du Trône



Page 2



**Nasser Bourita**  
*Le Maroc a choisi de faire confiance à la justice en interne et à l'international*

**Me Olivier Baratelli**  
*Le logiciel Pegasus n'a jamais eu de liens contractuels ou commerciaux avec le Maroc*

**“Démocratie consensuelle”**

Un livre document de **Habib El Malki**



Une publication qui vaut assurément le détour. Habib El Malki relate dans un livre de quelque 300 pages l'histoire d'une action fructueuse et sans relâche à la tête de la Chambre des représentants.

En plus d'être particulièrement édifiant, « Démocratie consensuelle » est admirablement illustré par des photos remémorant des moments forts à l'actif de la première Chambre et de son président. Au vu du grand intérêt que représente ce livre document, nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

Page 4

Communiqué du Ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie

## Report des activités, festivités et cérémonies prévues à l'occasion de la Fête du Trône



Voici un communiqué du Ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie : "Le Ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie annonce qu'en prenant en considération la poursuite des me-

asures préventives imposées par l'évolution de la situation sanitaire, il a été décidé le report de toutes les activités, festivités et cérémonies prévues à l'occasion du 22ème Anniversaire de l'accession de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste,

au Trône de Ses Glorieux Ancêtres.

Ainsi, il a été décidé le report de la cérémonie de réception que préside S.M le Roi, que Dieu le préserve, en cette glorieuse occasion, la cérémonie de prestation de serment des officiers lauréats des différents écoles et instituts militaires, paramilitaires et civils et la cérémonie d'allégeance à Amir Al-Mouminine, que Dieu Le préserve, et de tous les défilés et manifestations auxquels assistent un grand nombre de citoyens.

En cette glorieuse occasion, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, adressera un discours à Son peuple fidèle.

Puisse Dieu préserver Sa Majesté le Roi, Lui accorder longue vie et Le garder pour le bien de Son peuple fidèle. Puisse-t-Il combler le Souverain en la personne de Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et de tous les membres de l'Illustre Famille Royale. Dieu l'audient, exauce les vœux de ceux qui l'imploront".

S.M le Roi approuve la nomination de responsables judiciaires

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Président du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire a donné son approbation Royale pour la nomination de responsables judiciaires dans plusieurs juridictions du Royaume.

Ces nominations concernent 104 fonctions de responsabilité judiciaire, soit 46,22% de l'ensemble des responsabilités judiciaires, a indiqué un communiqué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire.

A cet effet, 47 magistrats se sont vu attribuer des postes de responsabilité pour la première fois, tandis que trois autres en occupaient déjà auparavant.

## Sécurité sanitaire : La solidarité agissante de S.M le Roi envers les pays africains hautement saluée par le Président de la Commission de l'UA

Le Président de la Commission de l'Union Africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a salué hautement la solidarité agissante de S.M le Roi Mohammed VI envers les pays africains, particulièrement dans le domaine de la sécurité sanitaire.

Lors d'une entrevue, vendredi, au siège de l'organisation panafricaine, avec l'Ambassadeur-Représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi, M. Faki Mahamat a souligné que cette solidarité infaillible a été démontrée dans le contexte difficile de la Covid-19 qui a posé de nombreux défis, que ce soit sur le plan économique ou social.

"La Commission de l'UA compte sur le Royaume du Maroc, dont le leadership en Afrique sur plusieurs questions n'est plus à démontrer", a soutenu M. Arrouchi dans une déclaration à la MAP à l'issue de cette rencontre.

L'entrevue a été l'occasion de mettre en exergue les nobles initiatives prises par Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans différents domaines, qui touchent la sécurité

sanitaire, le développement durable et le nouveau projet de développement, a indiqué le diplomate marocain.

Toutes ces initiatives font du Maroc un leader incontestable et un acteur majeur sur la scène africaine, a-t-il ajouté, notant que le Président de la Commission de l'UA a émis l'espoir de voir ces expériences et ces initiatives servir de modèle dans le cadre du projet de développement.

Le soutien fort, résolu et déterminé du Royaume pour le processus de réforme de l'Institution panafricaine a été aussi hautement salué par le Président de la Commission, a relevé le Représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et de la CEA-ONU.

Concernant la question de la migration, M. Faki Mahamat a estimé que l'Observatoire africain des migrations qu'abrite le Maroc, jouera un rôle très important sur le Continent africain.

Le Maroc a également un rôle primordial à jouer sur le plan de la sécurité sanitaire, notamment en matière d'approvisionnement des



vaccins pour le Continent, au moment où la pandémie s'aggrave, a-t-il souligné.

Sa Majesté le Roi Mohammed VI avait présidé, le 5 juillet dernier au Palais Royal de Fès, la cérémonie de lancement et de signature de conventions relatives au projet de fabrication et de mise en seringue au Maroc du vaccin anti-Covid19 et autres vaccins.

Ce projet structurant s'inscrit dans le cadre de la volonté du Souverain de doter le Royaume de ca-

pacités industrielles et biotechnologiques complètes et intégrées, dédiées à la fabrication de vaccins au Maroc.

Il a pour objet la production dans le pays du vaccin anti-Covid, ainsi que d'autres vaccins clés, de manière à promouvoir l'autosuffisance du Royaume et de faire du Maroc une plateforme de biotechnologie de premier plan à l'échelle du continent africain et du monde dans le domaine de l'industrie du "fill & finish".

# Exponentiel !

## Les cas confirmés Covid-19 tendent vers un record absolu

*La campagne de vaccination s'étend jusqu'à 20 heures et 7j/7*

La scène s'est déroulée samedi en fin d'après-midi, dans un quartier populaire de Casablanca. L'un des rares commerces ouverts en cette période de fêtes a été assailli par une quinzaine de personnes au minimum. En file indienne, hommes et femmes, de tout âge, tentaient de se procurer un masque anti-Covid-19. Loin de toute pénurie ou encore de prise de conscience soudaine et salutaire, ce mouvement de foule est plutôt la conséquence d'un contrôle policier à l'entrée du quartier.

La scène avait de quoi faire sourire. Mais au fond, elle convoque d'autres sentiments. Elle est plus affligeante qu'autre chose, car révélatrice à la fois du serrage de vis tardif des autorités, mais aussi et surtout de la tendance actuelle : les mesures préventives et les gestes barrières n'ont plus place dans le quotidien des citoyennes et citoyens. Un doux euphémisme sur lequel il vaudrait mieux se pencher. Et sérieusement cette fois, parce que les chiffres ne mentent pas.

Des mois durant, le Maroc a su contenir la propagation du virus. Mais l'apparition sur ses terres du variant Delta, le plus contagieux d'entre tous, combinée à l'ouverture des frontières dans le cadre des nombreux allègements consentis par le gouvernement, ont ébranlé les acquis et les certitudes. Désormais, le virus se



propage à vitesse grand V avec un taux de positivité qui atteint des sommets (19,67%). Samedi au soir, 5.494 cas ont été recensés aux quatre coins du pays, dont 2.494 à Casablanca-Settat et 1.810 pour la seule ville de Casablanca. Une si-

tuation alarmante que le Royaume n'avait plus connue depuis l'automne 2020. Qui plus est au vu des 135 nouveaux patients qui ont été hospitalisés en réanimation, le pic de la 3e vague, portant ainsi le total à 616.

Si le tableau n'a pas l'air d'être très rassurant, il ne risque pas de s'améliorer au regard du nombre de décès enregistrés : 23 victimes samedi contre 19 la veille. Du moins, pas dans l'immédiat. En tout cas, les autorités tentent de rattraper le coup, tant bien que mal. Parfois, c'est à la lisière de l'excès de zèle. Comme en témoignent des personnes vaccinées, à qui les autorités ont refusé l'accès à certaines villes. La raison évoquée étant l'absence d'une autorisation de déplacement. Or, au lancement du pass vaccinal le 7 juin dernier, le gouvernement avait précisé dans son communiqué, que ledit pass était un document officiel, sécurisé et reconnu par les autorités. Mais aussi que son détenteur avait loisir de "circuler au-delà de 23 heures, d'effectuer des déplacements sur l'ensemble du territoire national sans restriction et de voyager à l'étranger".

À la lumière de ces éléments, il devient difficile de comprendre la stratégie du gouvernement. Un coup le pass sanitaire permet de retrouver une liberté, un coup non. Il serait de bon aloi de se fixer et décider d'une seule et même ligne directrice. Le tâtonnement ne mène à rien de bon. Certes, c'est une manière de

s'adapter à la situation, mais mettre des bâtons dans les roues des personnes vaccinées est le meilleur moyen de véhiculer des messages erronés notamment sur l'efficacité des vaccins. Alors qu'en vrai, il n'en est rien. Les vaccins utilisés au Maroc, AstraZeneca et Sinopharm, sont efficaces. Et si, parfois, des personnes vaccinées sont contaminées, elles ne souffrent que d'une forme légère de Covid-19. D'ailleurs, la campagne de vaccination est dans une phase cruciale.

En effet, après les 30-34 ans, le ministère de la Santé s'attaquera dès la semaine prochaine aux 25-29 ans. Si l'on en croit le Haut-commissariat au plan, la catégorie des 25-29 ans représente 8,3% de la population globale estimée à 33.610.084. Il s'agit donc de 2.789.636 personnes ciblées. L'effort et le rythme sont louables à plus d'un titre, comme en témoigne l'ouverture des centres de vaccination, tous les jours de la semaine, et ce jusqu'à 20 heures, avec des doses disponibles et prêtes à être injectées. Ce sera encore plus cette semaine, puisqu'au moins 3 millions de doses du vaccin chinois sont attendues, au même titre que 300.000 doses du vaccin monodose américain Johnson & Johnson, développé par Janssen et qui, selon toute vraisemblance, seront réservées à Marrakech et Casablanca, les deux cités où le virus sévit le plus.

Chady Chaabi

### La wilaya de Casablanca encourage le télétravail

Face à l'évolution inquiétante de la situation épidémiologique due particulièrement aux nouveaux variants du coronavirus, la wilaya de la région de Casablanca-Settat appelle la population au maintien de la vigilance et de la mobilisation individuelle et collective pour faire face à la propagation rapide du virus.

La wilaya exhorte, dans un communiqué, la population éligible non encore vaccinée à se rendre massivement aux centres dédiés pour se faire vacciner étant donné que la vaccination constitue aujourd'hui le seul moyen pour se protéger individuellement et collectivement contre cette pandémie et freiner ainsi sa propagation. Les doses du vaccin sont disponibles et les centres de vaccination sont ouverts, alors que de nombreuses personnes ne sont pas encore vaccinées, relève le communiqué.

La wilaya appelle, par ailleurs, à la mobilisation et à la responsabilité des entreprises tout en invitant les professionnels à veiller au respect des exigences sanitaires et des gestes barrières au sein de leurs unités et à accorder plus de facilités à leurs employés pour se rendre aux lieux de vaccination.

Elle appelle aussi le secteur privé de la région de Casablanca-Settat à privilégier le télétravail lorsque cela est possible, notant que la limitation de la propagation du coronavirus constitue l'élément déterminant pour la continuité des activités économiques sans restrictions particulières. Elle rappelle enfin à l'ensemble de la population l'obligation de continuer à respecter les exigences sanitaires et les gestes barrières (distanciation et port du masque).

L'engagement ferme et responsable de tout un chacun est le seul moyen pour surmonter cette étape sanitaire et conforter les acquis réalisés par le pays depuis l'apparition de la pandémie, conclut la même source.

*Le Maroc este en justice*

# Trêve de calomnie et de supercherie médiatique !



Nasser Bourita

Le Maroc, Etat de droit, pays souverain, fort de l'attachement indéfectible et unanime du peuple marocain, toutes couches confondues, à ses institutions dont particulièrement la justice, principal levier du développement et de l'épanouissement social et humain, s'élève fermement contre toutes les allégations portant atteinte à la légitimité de sa politique diplomatique mais aussi à la fiabilité de ses institutions.

## Une affaire inouïe, absurde !

Dix sept médias internationaux chaquetés par le consortium « Forbidden stories » relayés par « Amnesty international » avancent que onze pays auraient recourru à ce logiciel « Pegasus », conçu par la société israélienne NSO pour infiltrer des appareils téléphoniques et électroniques afin d'en aspirer les données de leurs utilisateurs sans que ces derniers ne s'en rendent compte.

Parmi ces pays, figurerait, comme par enchantement, le Maroc qui aurait ciblé le président Emmanuel Macron ainsi qu'un millier de ressortissants français.

Le Maroc monte au créneau et rejette ces allégations qui traduisent, en tout état de cause, l'hostilité maladroite et hystérique et la corruption avérée (en bandes organisées) de certaines ONG et médias internationaux, se focalisant sur son essor économique et son rayonnement diplomatique et géostratégique.

Dans un entretien accordé au magazine « Jeune Afrique », le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, en réaction à cette campagne médiatique fallacieuse, a déclaré que « toute personne ou organisme portant accusations contre le Maroc

devra en produire la preuve ou assumer sa dénonciation calomnieuse devant la justice ». Le chef de la diplomatie marocaine a ajouté que le Maroc a choisi également de faire confiance à la justice en interne et à l'international, dénonçant « un écran de fumée » et un « coup de bluff » monté de toutes pièces et sans preuve aucune.

Par ailleurs, Nasser Bourita a appelé à « jeter la lumière sur les faits, loin de la polémique et la calomnie », « c'est ce que ne font ni Forbidden Stories ni Amnesty International, qui se basent uniquement sur de pures supputations ». Le ministre des Affaires étrangères n'a pas manqué de faire observer que certains titres syndiqués au sein de ce consortium « servent des agendas bien connus pour leur hostilité primaire envers le Maroc et « sont ulcérés par ses succès sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

« Ce n'est pas du journalisme. C'est du sabotage à grande échelle », a-t-il martelé là-dessus.

Quant à la question de l'éventuelle acquisition du logiciel Pegasus par le Maroc, Bourita a affirmé que le Maroc met au défi les colporteurs de ces allégations dont Amnesty International et le consortium Forbidden Stories ainsi que leurs soutiens et relais de fournir la moindre preuve tangible et matérielle en appui à leurs récits.

D'autre part, l'attitude officielle de la France reste mitigée. Les faits étant toujours relatés au conditionnel, le président Macron évitant d'en débattre dans un cadre institutionnel, en l'occurrence en Conseil des ministres, a convoqué un conseil de défense exceptionnel pour ce fait.

En revanche, plusieurs personnalités de l'Hexagone sont montées au créneau pour défendre le Maroc. L'ancien directeur central du renseignement intérieur Bernard Squarcini, notamment, a estimé dans une interview diffusée sur la radio « Europe 1 » le 22 juillet 2021, que « c'est trop facile », « Le Maroc est un partenaire, il est adossé à d'autres grands pays, d'autres grandes puissances avec lesquelles il coopère », a-t-il déclaré.

Tout cet « écran de fumée » exige une clarification, une démythification sérieuse et la recherche d'une issue judiciaire équitable et honorable.

C'est précisément, ce qui motive la décision du Maroc d'attaquer en diffamation Amnesty international et Forbidden Stories devant le tribunal correctionnel de Paris.

« Le Royaume du Maroc et son ambassadeur en France, Chakib Benmoussa ont mandaté Me. Olivier Baratelli pour délivrer, dès aujourd'hui, deux citations en diffamation » contre ces deux associations à l'origine des révélations sur les clients de ce logiciel conçu par la société israélienne NSO », a annoncé, jeudi, l'avocat dans un communiqué transmis à la AFP.

« Il y a un procès d'intention média-

tique, infondé, et visiblement créé en toute pièce pour déstabiliser la relation diplomatique profonde entre le Maroc et la France », a-t-il précisé.

Et de souligner, intervenant sur le plateau de la chaîne d'information en continu BFM TV, que la société israélienne NSO, ayant conçu le logiciel espion Pegasus n'a jamais eu de lien contractuel avec le Maroc.

« Le Maroc est en mesure d'affirmer clairement afin de couper court à ces rumeurs délétères qui se propagent dans les médias, que NSO, la société israélienne qui est le fournisseur de ce logiciel Pegasus, n'a jamais eu de liens contractuels ou commerciaux avec le pays. Le Maroc n'a jamais fait appel à la société NSO et n'a jamais utilisé le logiciel Pegasus », a assuré Olivier Baratelli.

C'est ainsi que le Royaume du Maroc, dans son intime conviction que toute cette histoire « d'espionnage » rocambolesque, fait partie d'un processus crapuleux diligenté par des parties ennemies cumulant les maladrotes et les mesquineries poiticiennes et orchestrées par des médias en quête de sensationnel este en justice, estimant que la seule issue à tout ce bourbier



Maître Olivier Baratelli

ne peut se trouver que dans la légalité d'un cadre institutionnel impartial et reconnu, les instances judiciaires.

Rachid Meftah

## Les points sur les i de Maître Olivier Baratelli, invité de BFM TV

- « Le Royaume du Maroc m'a chargé d'une réponse judiciaire claire, rapide, directe et efficace pour contrecarrer ces rumeurs qui sont totalement infondées. C'est abusque d'imaginer que le Maroc ait pu placer sur écoute ou entendre ou infecter un téléphone comme celui du chef de l'Etat français. Je vous livre une information préliminaire. Vous êtes, en exclusivité, le média qui va la recevoir. Le Maroc nie catégoriquement les allégations malveillantes dont il fait l'objet et le Maroc est en mesure d'affirmer clairement afin de couper court à cette rumeur délétère qui se propage sur les médias que NSO, société israélienne fournisseur de ce logiciel dont nous parlons, à savoir le logiciel Pegasus, n'a jamais eu de liens contractuels ou commerciaux avec le Maroc. Le Maroc, vous m'entendez bien madame, n'a jamais fait appel à la société NSO et n'a jamais utilisé le logiciel Pegasus. »

- « Je crois que vous faites erreur. Vous propagez à votre tour une rumeur infondée qui n'est pas basée sur des preuves et des éléments tangibles et c'est la raison pour laquelle, très officiellement, le Royaume du Maroc, via son ambassadeur en France, Son Excellence Chakib Benmoussa, m'a demandé, dès aujourd'hui, de diligenter deux procédures pénales contre tous ceux qui sont à la source de cette rumeur que vous propagez à votre corps défendant parce que probablement vous manquez d'éléments. »

- « Amnesty International non seulement ne dispose pas de preuves, mais elle tente, depuis 2019, de colporter cette rumeur qui n'avait jamais pris corps jusqu'à maintenant. Ça fait deux ans qu'Amnesty International tente d'alléguer cette rumeur selon laquelle le Maroc aurait utilisé le logiciel Pegasus. Le gouvernement marocain a écrit officiellement à Amnesty International en lui demandant de fournir des preuves irréfutables et des éléments tangibles. Ça fait deux ans qu'Amnesty International ne donne aucune réponse. La justice française est saisie. Un compte à rebours judiciaire vient de débiter. »

- « 17 approximations ne font pas une certitude. Ce n'est pas parce que 17 médias qui certes ont travaillé sur le sujet et ont décidé de faire sortir la supposée information le même jour pour donner un retentissement international à ces prétentions que l'on doit prendre cela comme une certitude. Mais moi l'information que je vous livre aujourd'hui de manière officielle par le biais de l'ambassadeur du Maroc en France c'est que l'Etat marocain n'a jamais utilisé le logiciel Pegasus. »

- « Ça fait deux ans que le Royaume du Maroc demande des éléments de preuves à ses accusateurs, qui sont Forbidden Stories et Amnesty International-France. Maintenant, au pied du mur, ces deux ONG ont dix jours, délai légal prévu par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, pour qu'elles fournissent les éléments de preuves qu'elles ont ou qu'elles n'ont pas. »

*Attaque à l'arme blanche dans un café à Salé*

## Trois multirécidivistes interpellés



La brigade urbaine de la police judiciaire relevant du district de sûreté de Bettana à Salé a interpellé, samedi en coordination avec la brigade anti-gangs de la ville, trois individus, dont deux frères, pour leur implication présumée dans une affaire d'attaque à l'arme blanche dans un café, associée au vol et à la violence.

Les services de la sûreté nationale avaient sérieusement interagi avec un avis concernant l'attaque à l'arme blanche dans un café, situé au quartier Hay Salam à Salé, par les suspects, âgés entre 29 et 33 ans et tous aux antécédents judiciaires, qui ont violenté les clients et volé le téléphone portable de l'un d'eux, indique la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN)

dans un communiqué, ajoutant que ces actes ont été documentés dans une séquence vidéo relayée sur les réseaux sociaux.

Les recherches et investigations intensives menées par les services de sûreté nationale ont permis d'identifier les trois prévenus, avant qu'ils ne soient appréhendés lors d'une opération sécuritaire effectuée samedi après-midi dans la zone "Ameur" aux environs de Salé, précise-t-on de même source.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue à la disposition de l'enquête menée sous la supervision du parquet compétent afin de déterminer l'ensemble des circonstances entourant la commission de ces actes criminels, conclut la DGSN.

## Les piscines de Marrakech, des espaces de prédilection en cette période de canicule

Alors que le mercure dépasse les 40°C à Marrakech en cette période estivale, les Marrakchis et les visiteurs de la cité ocre n'hésitent guère à trouver refuge dans les différentes piscines et clubs aquatiques de la ville, le temps de s'offrir une bouffée de fraîcheur amplement méritée.

Après plus de 18 mois de fermeture, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), certaines piscines de la ville ont rouvert, progressivement, leurs portes depuis juin dernier et ce, dans le plein respect des mesures de prévention visant à endiguer la propagation de la pandémie.

Un respect des mesures barrières que les propriétaires et gérants de ces espaces de détente et de villégiature veillent scrupuleusement à appliquer et à imposer aux clients notamment, avec la hausse des cas d'infection à la Covid-19 enregistrés ces derniers jours en raison du laxisme observé chez certains citoyens.

Au niveau de ces espaces, rien n'est laissé au hasard pour se conformer aux mesures décrites en la matière, tout en tenant compte de l'entrée en vigueur, vendredi 23 juillet à 23h, d'autres règles, outre un intérêt particulier à garantir l'ensemble des conditions optimales, à même de fournir un service de qualité qui répond aux aspirations des visiteurs.

Si les piscines publiques attirent de nombreux habitants de la Cité ocre, de par leur proxi-

mité des quartiers résidentiels les plus peuplés, les piscines privées, elles, connaissent un fort engouement auprès des touristes marocains et étrangers, qui veulent admirer la beauté et le charme de Marrakech durant la saison d'été, tout en profitant de la fraîcheur de l'eau et des squares et jardins verdoyants qu'offrent ces espaces.

Les piscines publiques, aménagées et rénovées par le Conseil municipal et la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports, toutes comme les piscines privées construites par des investisseurs marocains et étrangers, sont, désormais, la destination de premier choix et ce, grâce aux multiples services variés qu'elles offrent à leur clientèle : baignade, divertissements, restauration sur place, animations...etc.

Pour assurer les bonnes conditions d'accueil, les responsables des piscines ne ménagent aucun effort en vue de veiller au respect du protocole sanitaire mis en place pour préserver la santé des visiteurs et des employés notamment, la distanciation physique, le nettoyage des bassins à l'aide du chlore et d'autres substances dédiées à cette fin, la stérilisation quotidienne des dépendances, la mise à disposition des masques de protection et des désinfectants, avec la consigne stricte d'opérer seulement à 50 % de leur capacité d'accueil.

"Après un an et demi de fermeture en raison de la pandé-



mie, la direction de notre structure a pris, depuis juin dernier, l'initiative de rouvrir ses portes dans le plein respect des mesures barrières", a expliqué à la MAP, Fatima Benhamadi, gérante d'un Parc aquatique privé à Marrakech, faisant savoir qu'une prise de température systématique est effectuée à l'entrée de cet espace de distraction au sein duquel, le port du masque de protection est strictement obligatoire.

La superficie de ce Parc, étalé sur 12 hectares, et la consigne des autorités gouvernementales de réduire l'accueil à 50% de la capacité, contribuent sans nul doute, à assurer une

meilleure distanciation physique et à offrir des conditions appropriées aux visiteurs, a affirmé Mme Benhamdi.

Et d'ajouter que l'établissement dispose d'une équipe spécialisée dans l'entretien et la réalisation d'analyses mensuelles, afin d'améliorer les services et de fournir des conditions appropriées notamment, à une période où Marrakech connaît des températures élevées, ce qui augmente le nombre de visiteurs.

De son côté, un estivant venu avec ses amis profiter d'une bouffée de fraîcheur dans ce Club aquatique, a exprimé son admiration pour les espaces

verts caractérisant cet espace, ainsi que pour la qualité des services offerts aux clients notamment, la baignade, les piscines à vagues, les cascades d'eau, et les diverses activités de divertissement offertes sur place.

Première destination touristique au Maroc, la ville des "Sept Saints" dispose d'un grand nombre de piscines, dont dix piscines communales et sept piscines couvertes semi-olympiques gérées par le ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que plusieurs piscines et Clubs aquatiques privés qui offrent des services de haute qualité pour le bonheur et le plaisir de leurs clients.



## Manifestations anti-restrictions de l'Europe à l'Australie

Des dizaines de milliers de personnes, allant parfois jusqu'à dénoncer des tendances "totalitaires", ont manifesté samedi en Australie, en France, en Italie notamment contre les mesures sanitaires imposées pour endiguer la reprise de l'épidémie de Covid-19 due au virulent variant Delta.

En France, c'est aux cris de "Liberté, liberté", que plus de 160.000 personnes, dont 11.000 à Paris, ont manifesté contre l'extension du pass sanitaire et la vaccination obligatoire pour certaines professions comme les personnels médicaux. "Je ne ferai pas l'injection", a lancé Sandra, une infirmière de 49 ans, dans la manifestation de Marseille, la grande ville portuaire du sud-est du pays, où plus de 4.000 personnes ont défilé selon la police. "Notre pays devient totalitaire", a de son côté affirmé Jean-Claude Dib, 71 ans, chauffeur routier à la retraite qui s'est dit "prêt à rendre coup pour coup". Deux journalistes de la chaîne publique France 2 ont été pris à partie alors qu'ils couvraient la manifestation.

À Paris, un cortège essentiellement constitué de "gilets jaunes", mouvement de contestation hostile à la politique sociale du

président Emmanuel Macron, a défilé depuis la Place de la Bastille. Des incidents sporadiques ont opposé policiers et manifestants, et neuf personnes ont été interpellées, selon le ministère de l'Intérieur.

Un autre cortège parti du Trocadéro était mené par l'homme politique d'extrême droite Florian Philippot, ex-n°2 du parti Rassemblement national de Marine Le Pen. Entre deux "Marseillaise", celui-ci a dénoncé "l'apartheid" que met en place l'exécutif, appelant à faire tomber "le tyran" Macron.

Une très large majorité de français (76%) approuve pourtant la décision de rendre obligatoire la vaccination pour les personnels soignants et d'autres professions, selon un sondage du 13 juillet. Le pass sanitaire recueille aussi une majorité d'approbations.

Les manifestants étaient également des milliers en Italie, protestant là aussi contre l'adoption d'un pass sanitaire obligatoire pour accéder aux lieux fermés à partir du 6 août.

"Liberté!", "Non à la dictature!", scandaient les manifestants de Naples à Turin.

"Mieux vaut mourir libre que vivre comme un esclave", pouvait-on lire sur une

pancarte devant la cathédrale de Milan, quand dans le centre historique de Rome, une autre présentait une photo du portail du camp d'extermination d'Auschwitz (où figure l'inscription "Arbeit macht frei", "Le travail rend libre", ndr), avec ces mots: "Les vaccins vous rendent libre".

À Gênes, les manifestants portaient des étoiles jaunes où était inscrit "non vacciné".

Comme en France, l'annonce des nouvelles mesures restrictives face à la progression du variant Delta a cependant provoqué une ruée sur la vaccination : jusqu'à + 200% dans certaines régions, selon le général Francesco Figliuolo, commissaire extraordinaire en charge de la campagne vaccinale.

Plus tôt dans la journée c'est à Sydney que des échauffourées avaient eu lieu entre policiers à cheval et manifestants, alors que les habitants de cette ville de cinq millions d'habitants ont ordre de rester chez eux pendant un mois.

À Melbourne, des milliers de personnes selon les médias locaux avaient envahi les rues après s'être rassemblées devant le parlement de l'État de Victoria.

"Wake up Australia" (Australie, réveille-toi), pouvait-on lire sur des pancartes, les slogans faisant écho aux messages vus lors de manifestations similaires à l'étranger.

Partout sur la planète, les restrictions sanitaires se multiplient dans le but de limiter l'impact de la propagation vertigineuse du variant Delta du coronavirus sur les services hospitaliers. La pandémie a déjà fait plus de 4,1 millions de morts depuis la fin 2019.

Le Vietnam a placé en confinement samedi les huit millions d'habitants de sa capitale Hanoï pour tenter de contenir la flambée des cas de Covid, qui a déjà contraint un tiers de la population du pays à rester chez elle. Les autorités ont signalé vendredi plus de 7.000 nouveaux cas, le troisième record d'infections en un jour battu en une semaine.

L'Allemagne, première économie européenne, aux prises elle-même avec une accélération des contaminations, a décidé de durcir les restrictions pour les voyages en Espagne, y compris les Baléares et les Canaries, face à une résurgence de cas de Covid dans ces destinations touristiques prisées de ses citoyens.

### En RDC, un étudiant qui ne portait pas de masque tué par un policier

Un étudiant a été tué samedi à Kinshasa par un policier qui lui reprochait de ne pas porter de masque pendant l'enregistrement d'une vidéo, alors que la République démocratique du Congo est confrontée à une troisième vague de Covid-19, ont indiqué dimanche des témoins et des médias.

"Notre camarade Honoré Shama, étudiant de la faculté des lettres de l'Université de Kinshasa, était en tournage d'une vidéo dans le cadre de travaux pratiques en comédie. Un policier lui a demandé de porter son masque pendant le tournage", a témoigné à l'AFP Patient Odia, son camarade présent lors de l'incident.

"Malgré ses explications et après avoir montré le masque, le policier, pris de colère parce qu'il attendait plutôt de recevoir de l'argent, l'a accusé de faire de la résistance et

a tiré sur lui à bout portant", a-t-il ajouté.

D'autres témoignages ont été également recueillis par la radio Top Congo, très suivie en RDC ainsi que plusieurs médias en ligne.

Le port du masque est obligatoire sous peine d'une amende de 10.000 francs congolais (5 dollars). Mais à Kinshasa, les policiers sont régulièrement accusés de tracasseries et d'empocher l'argent des amendes sans délivrer de reçu.

Depuis le début de la pandémie en mars 2020, la RDC a enregistré 47.786 cas et 1.021 décès, selon les statistiques des autorités sanitaires publiées vendredi.

Depuis le 10 juillet, la vaccination est suspendue dans le pays, le stock du vaccin AstraZeneca disponible ayant dépassé sa date de péremption.

# Mousson meurtrière en Inde: Le bilan s'alourdit à 124 morts et des dizaines de disparus

Le bilan des inondations et des glissements de terrain provoqués par les fortes pluies de mousson en Inde s'est alourdi à 124 morts dimanche, selon les autorités, les sauveteurs recherchant toujours des dizaines de disparus.

La côte ouest du pays est inondée par des pluies torrentielles depuis jeudi, et les services météorologiques indiens ont mis en garde contre de nouvelles averses au cours des prochains jours.

Dans l'État du Maharashtra, 114 personnes ont été tuées, dont plus de 40 dans un glissement de terrain qui a frappé jeudi le village de Taliye, au sud de Bombay, la principale place financière du pays. "De nombreuses personnes ont été emportées par les eaux alors qu'elles tentaient de s'enfuir" lorsque le glissement de terrain s'est produit, a déclaré à l'AFP un villageois, Jayram Mahaske, dont des proches sont restés bloqués.

Le glissement de terrain a abattu des dizaines de maisons en quelques minutes, ne laissant debout que deux structures en béton et coupant l'alimentation en électricité, ont indiqué des habitants. Les sauveteurs fouillaient la boue et les débris à la recherche de 99

autres personnes toujours portées disparus. "Toute mon équipe est engagée dans les opérations de sauvetage", a déclaré samedi à l'AFP Rajesh Yawale, inspecteur de la National Disaster Response Force, qui coordonne les opérations de sauvetage dans le village.

Selon lui, de nombreux corps ont été emportés par les eaux et certains ont été retrouvés coincés entre des arbres en aval. Une dizaine d'autres personnes ont été tuées dans deux glissements de terrain distincts, également au sud de Bombay.

Dans certaines parties de la ville de Chiplun, toujours au sud de Bombay, le niveau de l'eau a atteint près de six mètres jeudi, après 24 heures de pluies ininterrompues qui ont submergé routes et habitations.

Huit patients d'un hôpital local accueillant des malades du Covid-19 seraient morts suite à un arrêt des respirateurs dû à une coupure de courant.

Dans l'État voisin de Goa, une femme s'est noyée, a déclaré le gouvernement de l'État à l'agence Press Trust of India, dans ce que le ministre en chef Pramod Sawant a qualifié de "pires inondations depuis 1982".



Dans les plaines côtières du Maharashtra et de Goa, le niveau des eaux est resté élevé après que les rivières sont sorties de leur lit. Des habitants terrifiés sont montés sur les toits et les étages supérieurs pour échapper aux eaux.

Plus au sud, dans l'État du

Karnataka, le bilan est passé de trois à neuf morts dans la nuit, et quatre autres personnes sont portées disparues, selon les autorités.

Les inondations et les glissements de terrain sont fréquents pendant la saison de la mousson en Inde, qui voit souvent des bâti-

ments mal construits céder après des jours de pluie ininterrompue.

Ces dernières années, les phénomènes climatiques extrêmes se multiplient, conséquences, selon les spécialistes, du changement climatique qui affecte cette région du monde.

## Un mois après l'effondrement d'un immeuble en Floride, les recherches touchent à leur fin

La recherche des victimes de l'effondrement, il y a un mois, d'un immeuble en bord de mer en Floride, touche à sa fin, après que les pompiers ont arrêté leurs opérations sur les lieux de la catastrophe qui a fait au moins 97 morts. "Il est difficile de croire qu'un mois s'est écoulé depuis ce qui est peut-être la plus grande tragédie de l'histoire de notre communauté", a tweeté samedi Daniella Levine Cava, la maire du comté de Miami-Dade, dans lequel se trouve la ville de Surfside. "Bien que le site de l'effondrement ait été

circonscrit à un pâté de maisons", "son impact a été ressenti bien au-delà de notre comté, affectant des vies dans le monde entier", a-t-elle ajouté dans une vidéo publiée sur le réseau social.

Les équipes de secours ont mis fin vendredi à leurs recherches de débris dans les décombres de l'immeuble Champlain Towers South, ont annoncé les autorités locales. Elles travaillaient sur le site depuis le 24 juin, lorsque cet édifice de douze étages donnant sur le front de mer s'est effondré au beau milieu de la nuit.

A l'exception d'un adolescent secouru au cours des premières heures, les secouristes n'ont pu sauver aucun des habitants de cet immeuble, et ont annoncé le 7 juillet abandonner les recherches de survivants pour tenter de retrouver les débris.

Après l'évacuation de milliers de tonnes de gravats, le site est désormais vide, et seuls quelques murs des fondations marquent encore l'emplacement du bâtiment, au nord de Miami Beach.

Les autorités, qui sont parvenues à identifier 97 corps, pensent qu'une victime est encore manquante, a déclaré Mme Levine Cava cette semaine.

La police du comté de Miami-Dade continue de chercher la trace de cette 98e victime sur le site où le reste des débris ont été entreposés.

Si, un mois après le sinistre, ses raisons restent encore inconnues, les premiers éléments de l'enquête ont laissé apparaître que la structure du bâtiment semblait par endroits dégradée.

Le reste du bâtiment avait été évacué et a fait l'objet d'une démolition contrôlée le 4 juillet, les autorités estimant que son instabilité mettait en danger les équipes de secours.



## L'Algérie, plaque tournante de la cocaïne à destination du Royaume-Uni



L'Algérie est devenue une plaque-tournante émergente de la cocaïne à destination du Royaume-Uni, a alerté le journal britannique "The Independent".

Le quotidien rappelle la découverte en juin dernier de près d'une demi-tonne de cocaïne dans des sacs qui flottaient au large de la ville portuaire d'Oran.

Il s'agissait de la deuxième plus importante cargaison de cocaïne découverte en Algérie, souligne la publication, qui rappelle l'autre af-

faire de cocaïne qui avait éclaté en mai 2018, avec la saisie de plus de 700 kg de drogue sur un cargo censé transporter de la viande congelée en provenance de l'Amérique latine.

Cette saisie avait donné lieu à des arrestations massives en Algérie, fait remarquer le journal.

Ce scandale, connu plus tard sous le nom de « cocaïne-gate », avait éclaboussé les plus hautes sphères du régime algérien, rappelle-t-on.

# JeuX & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma

|                       |                         |               |                  |                       |                       |                         |                 |                      |
|-----------------------|-------------------------|---------------|------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|-----------------|----------------------|
| PARTIS-AN             | QUARTIER DE NICE        | SODIUM        | EN VOILÀ ASSEZ   | IDIOT NOTE            | ÉPLUCHÉ               | DE BAS EN HAUT: ENZYME  | ROUGE À LONDRES | LE CHANT DES SIRÈNES |
| ENTRE CHIEN ET LOUP   |                         |               |                  | AGIT AGENT DE LIAISON |                       |                         |                 |                      |
| ÉLOIGNE               |                         |               |                  |                       | A L'ENVERS: ENDOMMAGÉ |                         |                 |                      |
| BREQUE INVERSÉE       |                         |               |                  |                       |                       |                         |                 |                      |
|                       | ÂGE                     | MESQUIN       |                  | MÉLANGE CONFUS        |                       |                         |                 |                      |
| STROPHE DE TROIS VERS |                         |               |                  |                       | SYMBOLE DU NICKEL     | VAGUE DE CHALEUR        | PARTIRAIT       |                      |
|                       |                         |               |                  | BALAI                 |                       | POUFFE CONVENANCE       |                 |                      |
| CHÔME                 | LETTRES DE MERKA RAPACE |               | CAFARD           | POIRE                 |                       |                         |                 |                      |
| FACTOLE               | EN LISTE EN OCTOBRE     |               | MORCEAU DE POIRE |                       | EN PARTANT            |                         |                 | HÂLÉ                 |
|                       |                         |               |                  |                       | DE BAS EN HAUT: NIAIS | MORCEAU DE TIBIA        | UTOPISTE        |                      |
| FONCTION              |                         |               |                  |                       |                       | LETTRES DE SARTRE ABIMA |                 |                      |
| RATÉE                 | LE BOUT DE LA LANGUE    | CHEF DE PARTI |                  | GAINE LIÉ             |                       |                         | COULÉE DE LAVE  |                      |
|                       |                         |               |                  |                       | FORME D'ÊTRE          |                         | PIGE            |                      |
| RIEN                  |                         |               |                  |                       | UNE SATANÉE MONTURE   |                         |                 |                      |

## Solution mots flechés d'hier

|    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| AN | BO | CO | DE | DU | EN | ET | HA | HE | LE | MA | ME | MI | MO | OU | UN | UR | US |
| C  | O  | L  | O  | S  | S  | E  | I  | B  | I  | S  |    |    |    |    |    |    |    |
| B  | C  | E  | R  | C  | U  | E  | I  | L  | U  | P  |    |    |    |    |    |    |    |
| C  | E  | D  | N  | A  | C  | R  | E  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| A  | U  | C  | U  | N  | F  | R  | A  | N  | C  |    |    |    |    |    |    |    |    |
| L  | I  | C  | E  | N  | C  | I  | E  | E  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| T  | O  | L  | M  | P  | L  | R  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| D  | E  | C  | R  | E  | T  | E  | I  | R  | E  |    |    |    |    |    |    |    |    |
| E  | P  | I  | O  | E  | S  | T  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| I  | P  | E  | R  | R  | U  | Q  | E  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
| V  | A  | C  | H  | E  | T  | T  | E  | U  | R  | I  |    |    |    |    |    |    |    |
| F  | O  | E  | E  | R  | E  | E  | L  |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la Rédaction**  
Ahmed Saâdi

**Rédaction**  
Mohamed Bouarab  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Directeur**  
Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3ème Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de PRESSE 130/64

Site web: [www.libe.ma](http://www.libe.ma)

**E-mail:** [liberation@libe.ma](mailto:liberation@libe.ma)  
Téléphone: 0522 61.94.04  
0522 62.32.32  
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
[www.ojd.ma](http://www.ojd.ma)

# Mots croisés

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| II   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| III  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| IV   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| V    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VI   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VII  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| VIII |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| IX   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
| X    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |

**Horizontalement.**

- I. Elles se multiplient dans les smartphones.
- II. Front populaire. - Créée.
- III. Va-et-vient. - Encore égaré.
- IV. Va tenter un nouveau coup. - Ce canard n'est pas enchaîné.
- V. Baraque en bois. - Dont on a déjà parlé.
- VI. Occupe le devant de la scène. - C'est le travail du perchman.
- VII. A une position bien assise. - Il a le QI cuit !
- VIII. Passée deux fois au bac à glace. - Cacha.
- IX. Succomba au premier venu. - Bon accompagnement pour un loup. - Suppose une suite.
- X. Elles travaillent dans la conserve.

**Verticalement.**

- 1. Toujours grincheux.
- 2. Blanchés comme neige. - Est sur un petit nuage.
- 3. Sur une plaque à Cracovie. - Rendre invalide.
- 4. Lieu de passage en sabots.
- 5. Élément de liste. - Limite à ne pas dépasser.
- 6. Le Moko pour Jean Gabin. - Normale-Sup.
- 7. Il est imparable. - Très élégantes.
- 8. Manque de vivacité. - Règle à deux branches.
- 9. Homme donneur. - Ayant fait son temps.
- 10. Sa visite vaut le coût d'œil !
- 11. Pose académique. - Telle une majestueuse voûte.
- 12. Seul Mitterrand en réalisa deux.

# Grilles de sudoku

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 4 | 9 |   | 2 |   | 5 |   | 1 |
|   |   |   |   | 8 | 7 |   |   |   |
|   |   | 6 | 1 |   |   |   | 9 |   |
|   | 5 |   |   | 1 |   | 9 |   | 8 |
| 1 | 3 | 8 |   | 4 |   | 6 | 7 | 2 |
| 6 |   | 2 |   | 7 |   |   | 4 |   |
|   | 7 |   |   |   | 1 | 8 |   |   |
|   |   |   | 8 | 3 |   |   |   |   |
| 5 |   | 1 |   | 9 |   | 3 | 6 |   |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 2 |   | 1 | 4 |   |   |   |   |
|   | 4 | 5 | 7 |   |   |   |   |   |
| 6 |   |   |   | 5 |   | 4 |   | 2 |
| 4 |   | 7 |   |   |   |   | 5 |   |
|   | 3 |   |   |   |   |   | 9 |   |
|   | 9 |   |   |   |   | 8 |   | 1 |
| 7 |   | 2 |   | 6 |   |   |   | 8 |
|   |   |   |   |   | 7 | 9 | 6 |   |
|   |   |   |   | 3 | 4 |   | 2 |   |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   | 6 |   |   | 9 |   | 1 |   | 8 |
|   |   |   |   |   |   | 7 | 4 | 9 |
|   |   |   | 8 | 4 |   |   |   |   |
|   |   | 9 |   | 1 | 8 |   |   |   |
| 5 |   |   | 2 |   | 9 |   |   | 7 |
|   |   |   | 4 | 7 |   | 8 |   |   |
|   |   |   |   | 8 | 5 |   |   |   |
| 8 | 1 | 3 |   |   |   |   |   |   |
| 6 |   | 4 |   | 3 |   |   | 8 |   |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
|   |   | 8 | 7 | 5 |   |   |   | 9 |
|   |   |   |   | 9 |   |   | 6 | 2 |
|   |   |   |   |   | 2 | 5 |   |   |
| 8 | 5 |   |   |   |   |   | 4 |   |
|   | 3 |   |   |   |   |   |   | 2 |
|   |   | 4 |   |   |   |   |   | 9 |
|   |   | 6 | 2 |   |   |   |   |   |
| 4 | 7 |   |   | 3 |   |   |   |   |
| 9 |   |   |   | 4 | 7 | 6 |   |   |

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

**Facile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 | 4 | 1 | 5 | 9 | 8 | 7 | 6 | 3 |
| 5 | 6 | 9 | 3 | 7 | 4 | 8 | 2 | 1 |
| 8 | 7 | 3 | 2 | 1 | 6 | 4 | 9 | 5 |
| 3 | 1 | 8 | 9 | 4 | 7 | 6 | 5 | 2 |
| 4 | 2 | 5 | 8 | 6 | 3 | 9 | 1 | 7 |
| 6 | 9 | 7 | 1 | 5 | 2 | 3 | 4 | 8 |
| 7 | 5 | 4 | 6 | 3 | 1 | 2 | 8 | 9 |
| 1 | 8 | 6 | 7 | 2 | 9 | 5 | 3 | 4 |
| 9 | 3 | 2 | 4 | 8 | 5 | 1 | 7 | 6 |

**Moyen**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 6 | 1 | 4 | 8 | 2 | 9 | 5 | 3 |
| 3 | 4 | 2 | 1 | 9 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 5 | 8 | 9 | 3 | 6 | 7 | 1 | 2 | 4 |
| 9 | 1 | 4 | 6 | 7 | 8 | 2 | 3 | 5 |
| 8 | 2 | 7 | 5 | 3 | 1 | 4 | 9 | 6 |
| 6 | 3 | 5 | 2 | 4 | 9 | 7 | 8 | 1 |
| 2 | 5 | 8 | 7 | 1 | 6 | 3 | 4 | 9 |
| 4 | 7 | 6 | 9 | 5 | 3 | 8 | 1 | 2 |
| 1 | 9 | 3 | 8 | 2 | 4 | 5 | 6 | 7 |

**Difficile**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 4 | 8 | 2 | 1 | 6 | 3 | 5 | 9 |
| 5 | 3 | 6 | 8 | 4 | 9 | 2 | 7 | 1 |
| 9 | 2 | 1 | 5 | 7 | 3 | 4 | 6 | 8 |
| 6 | 9 | 7 | 1 | 3 | 4 | 8 | 2 | 5 |
| 3 | 8 | 5 | 7 | 6 | 2 | 9 | 1 | 4 |
| 2 | 1 | 4 | 9 | 5 | 8 | 6 | 3 | 7 |
| 1 | 6 | 3 | 4 | 9 | 5 | 7 | 8 | 2 |
| 4 | 5 | 2 | 3 | 8 | 7 | 1 | 9 | 6 |
| 8 | 7 | 9 | 6 | 2 | 1 | 5 | 4 | 3 |

**Expert**

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 2 | 4 | 7 | 1 | 3 | 5 | 9 | 8 |
| 9 | 5 | 3 | 4 | 2 | 8 | 6 | 1 | 7 |
| 8 | 7 | 1 | 6 | 5 | 9 | 2 | 4 | 3 |
| 7 | 6 | 2 | 8 | 4 | 1 | 3 | 5 | 9 |
| 1 | 9 | 8 | 3 | 6 | 5 | 4 | 7 | 2 |
| 4 | 3 | 5 | 2 | 9 | 7 | 1 | 8 | 6 |
| 5 | 8 | 7 | 1 | 3 | 2 | 9 | 6 | 4 |
| 2 | 1 | 6 | 9 | 8 | 4 | 7 | 3 | 5 |
| 3 | 4 | 9 | 5 | 7 | 6 | 8 | 2 | 1 |

## Solution mots croisés d'hier

|      |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|
|      | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| I    | E | S | T | A | M | P | I | L | L | E  | E  | S  |
| II   | P | O | U | L | A | R | D | E |   | A  | P  | T  |
| III  | I | L | L | I | C | O |   | V | O | U  | E  | E  |
| IV   | S | O | I |   | O | C | T | E | T |    | L  | L  |
| V    | T |   | P | A | N | E | R |   | E | T  | E  | L  |
| VI   | O | P | E | N |   | D | O | P | E | E  |    | A  |
| VII  | L | E | S | I | N | E | U | R |   | S  | P  | I  |
| VIII | I | N |   | S | U | S | P | E | C | T  | E  | R  |
| IX   | E | N | T | E | E |   | E | T | H | E  | R  | E  |
| X    | R | E | D | R | E | S | S | E | U | S  | E  | S  |

Balance des paiements:  
Hausse des recettes des  
revenus primaires en  
2020

## L'activité économique poursuit son rétablissement

Les recettes des revenus primaires du compte des transactions courantes ont affiché un accroissement de 24,2% à 7,5 milliards de dirhams (MMDH) en 2020, selon l'Office des changes.

L'amélioration des recettes des revenus primaires découle, pour l'essentiel, d'une part, de la hausse des recettes des revenus d'investissements directs de 30,2% et, d'autre part, de celle des recettes au titre des revenus des avoirs de réserve (28,3%), précise l'Office dans son rapport annuel 2020 sur la balance des paiements et la position extérieure globale du Maroc.

A l'opposé, les dépenses au titre des revenus primaires se situent à 22,1 MMDH durant l'année écoulée, contre 25,6 MMDH en 2019, soit un repli de 13,8%, fait savoir la même source.

La baisse des dépenses des revenus primaires est attribuable, essentiellement, au recul des dépenses des revenus d'investissements directs de 23,4%, dû au repli des dépenses au titre des dividendes de 26,9%. Ce repli est, toutefois, atténué par la hausse des dépenses des revenus d'investissements de portefeuille et celles des revenus des autres investissements de 7,1% et 2,3% respectivement, rapporte la MAP.

Les revenus des transferts courants publics dégagent un solde excédentaire en hausse de 88,7% à 4,7 MMDH en 2020. Cette évolution provient, particulièrement, de l'accroissement des recettes (+60,7%) dû à la hausse des dons intergouvernementaux de 64,8%.

En revanche, les dépenses ont accusé une légère baisse de 9,5% à 0,9 MMDH en 2020, indique l'Office, notant que le solde des revenus des transferts courants privés s'est établi à 77,1 MMDH, en augmentation de 8% comparativement à 2019.

Cette hausse résulte de l'accroissement des recettes de 6,4%, conjuguée à une légère baisse des dépenses (16,2%). En effet, la progression des recettes provient, essentiellement, de l'accroissement des envois de fonds des Marocains résidant à l'étranger (MRE), principale composante des transferts courants privés, et ce dans un contexte de crise sanitaire liée au Covid-19.

Ainsi, après une baisse enregistrée en 2018 et une stabilité en 2019, les recettes MRE ont affiché une hausse de 4,9% à 68,2 MMDH en 2020. Cette évolution s'explique par la croissance des recettes MRE en provenance de la France, premier pays expéditeur de ces recettes (part de 35,7% du total en 2020) de 5,8%.

Les recettes MRE reçues de l'Espagne et l'Italie ont augmenté, elles aussi, de 9,8% et de 6,5% respectivement, tandis que celles en provenance des Emirats Arabes Unis ont reculé de 3,1%.

Les prévisions de croissance de l'économie nationale pour 2021 sont de plus en plus optimistes, constate la Direction des études et des prévisions financières (DEPF) relevant du ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration.

«Les indicateurs conjoncturels disponibles font état d'un rétablissement progressif de l'activité économique, à des rythmes dépassant les niveaux initialement attendus incitant des institutions nationales et internationales à revoir vers le haut leurs prévisions de croissance pour l'année 2021», indique la DEPF dans sa note de conjoncture de juillet 2021 (N°293) soulignant que cette évolution est le fruit de la conjonction de facteurs favorables.

Ces prévisions optimistes se basent «notamment sur les réalisations en matière de production céréalière dépassant de trois fois celles de la dernière saison ainsi que le regain graduel de confiance résultant de l'élargissement des campagnes de vaccination dans notre pays, la poursuite de la déclinaison du plan relance et le redressement de la situation économique chez nos principaux partenaires», explique-t-elle.

Selon les estimations de la DEPF, grâce aux conditions climatiques favorables qui ont marqué la campagne agricole 2020-2021, la production des céréales devrait atteindre 98 millions de quintaux, correspondant à une hausse de 55% par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de 206% par rapport à la campagne précédente.

Sur le plan sectoriel, il apparaît que plusieurs secteurs d'activité non agricole sont parvenus à se rétablir courant l'année 2021. A en croire la DEPF, certains ont même pu atteindre leur niveau d'activité d'avant-crise.

Il est à souligner que «ce redressement de l'activité est perceptible notamment au niveau des secteurs des mines, du BTP, de



l'énergie électrique et de certaines branches du secteur industriel, comme le relève la DEPF dans sa note.

En effet, au terme du premier trimestre 2021, la valeur ajoutée du secteur extractif a préservé sa bonne tenue, enregistrant un accroissement de 5,2% après +8,8% au quatrième trimestre 2020 et -0,5% au premier trimestre 2020.

Après trois trimestres successifs de baisse sous l'effet des restrictions dictées par la crise sanitaire, la valeur ajoutée du secteur du BTP a, de son côté, enregistré un léger redressement au terme du premier trimestre 2021, soit +0,2% après +5,8% un an auparavant, dépassant son niveau d'avant-crise (+6,1% par rapport à fin mars 2019), constate la DEPF dans sa note.

Selon la même source, les indicateurs de l'activité du secteur de l'énergie électrique ont, pour leur part, poursuivi leur renforcement à fin mai 2021, dépassant leur niveau d'avant-crise (fin mai 2019), en termes de consommation.

En ce qui concerne le secteur du tourisme, «la dynamique semble bien partie, suite à l'amélioration de la situation

épidémiologique dans de nombreux pays exportateurs de touristes et aux récentes mesures prises par le Maroc visant à réduire les restrictions sur le déplacement des voyageurs désirant accéder au territoire national», note la DEPF.

S'agissant de la demande intérieure, il ressort de son analyse que la consommation des ménages aurait regagné sa vigueur courant 2021, bénéficiant de l'orientation favorable des revenus, notamment des ménages ru-

raux, la bonne tenue des transferts des MRE et la maîtrise du niveau général des prix.

En ligne avec le redressement des importations de biens d'équipement et la hausse des recettes des IDE, l'investissement aurait manifesté également des signes de reprise, selon la DEPF.

Dans sa note, il est aussi indiqué que les échanges extérieurs ont été marqués à fin mai 2021, par l'amélioration du taux de couverture de 2,7 points pour s'établir à 61%; alors qu'au niveau des finances publiques, l'exécution de la loi de Finances 2021 à fin juin fait ressortir un léger creusement du déficit budgétaire de 1,7% pour se situer à 29,5 milliards de dirhams.

Quant au financement de l'économie, il ressort que la croissance des crédits bancaires a ralenti à +2,5% à fin mai 2021 après +6,5% l'année précédente.

Poursuivant leur tendance haussière à fin juin 2021, les indices boursiers MASI et MADEX ont enregistré des hausses respectives de 9,9% et 9,8% par rapport à fin décembre 2020; tandis que la capitalisation boursière s'appréciait de 9% pour s'établir à 637,5 milliards de dirhams.

Alain Bouithy

Une évolution à des rythmes dépassant les niveaux initialement attendus, selon la DEPF

## L'aéroport de Nador enregistre une baisse de 11,31% de son trafic passagers à fin juin

Le nombre de passagers qui ont utilisé l'aéroport de Nador-Al Aroui durant le premier semestre de cette année a connu une baisse de 11,31% par rapport à la même période de l'année 2020.

Les statistiques de l'Office national des aéroports (ONDA) montrent que les passagers ayant transité via cet aéroport à fin juin 2021 sont au nombre de 123.033, contre 138.716 durant la même période de 2020 (-11,31%) et 328.484 en 2019

(-62,55%).

Pour le seul mois de juin dernier, le nombre de passagers enregistrés au niveau de l'aéroport de Nador a atteint 34.496 voyageurs contre 63.440 passagers durant le même mois de l'année 2019, soit une chute de 45,62%.

Ce résultat place cette plateforme aéroportuaire à la 6ème place à l'échelon national et au premier rang sur le plan régional de l'aéroport Oujda-Angad et

celui de Bouarfa.

La ville de Nador est desservie à partir de plusieurs aéroports notamment Bruxelles et Charleroi (Belgique), Amsterdam (Pays-Bas), Paris, Marseille et Montpellier (France), Madrid, Barcelone, Majorque et Gérone (Espagne), Frankfurt, Cologne et Dusseldorf (Allemagne).

L'aéroport Nador-Al Aroui a connu récemment la mise en service d'un nouveau terminal, une in-

frastructure de pointe ayant nécessité une enveloppe budgétaire de 410 millions de dirhams (MDH), rappelle-t-on.

Doté d'une architecture unique, d'une infrastructure moderne et d'équipements de dernière génération, le nouveau terminal, conçu et réalisé par des compétences 100% marocaines, vient accompagner le développement remarquable que connaît la région de Nador sur le plan économique et touristique.



## Le marché monétaire retrouve son souffle

Le marché monétaire "retrouve légèrement son souffle", durant la semaine allant du 16 au 23 juillet 2021, écourtée à l'occasion de l'Aïd Al-Adha, selon Attijari Global Research (AGR).

Après avoir atteint un pic de 1,54% la semaine dernière, les taux MONIA (Moroccan Overnight Index Average) retrouvent leur équilibre et s'échangent autour de 1,42% cette semaine, indique la filiale d'Attijariwafa Bank dans sa récente note hebdomadaire "Weekly Hebdo Taux-Fixed income".

Cette situation s'explique par "l'interventionnisme accru" de la banque centrale, soulignent les analystes d'AGR. "L'institution avait relevé de plus de 40 milliards de dirhams (MMDH) ses injections de liquidité à travers les avances à 7 jours, son principal instrument de politique monétaire pour réguler la liquidité bancaire durant cette période marquée par une demande très importante en cash", explique-t-on.

Dans ces conditions, l'équilibre des taux interbancaires est resté imperturbable, en parfaite harmonie avec le taux directeur fixé à 1,50%, précise la même source.

"Dans l'attente de l'appel d'offres de Bank Al-Maghrib en début de semaine prochaine, nous restons confiants quant à une évolution favorable des conditions de liquidité sur le marché monétaire", indiquent les analystes.

# L'économie marocaine, une résilience à toute épreuve

Le Maroc, sous la conduite éclairée et proactive de S.M le Roi Mohammed VI, a fait preuve d'une forte résilience économique face à la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19), et ce grâce aux stratégies sectorielles mises en place et aux différentes initiatives prises en faveur du tissu économique national.

La vision stratégique définie par le Souverain a, en effet, permis au Maroc de réaliser une croissance soutenue dans différents secteurs d'activité (agriculture, automobile, ...) qui ont pu résister aux répercussions de la crise sanitaire et réussi à amorcer la reprise, à la faveur de programmes et d'actions concrètes visant à relancer l'économie marocaine.

Le programme intégré d'appui et de financement des entreprises "Intelaka", lancé en exécution des Hautes Orientations Royales concernant la facilitation de l'accès des entreprises au financement, a ainsi bénéficié à plusieurs entreprises no-

tamment les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) à travers le Royaume en termes de financement mais aussi d'accompagnement dans la réalisation de projets dans différents secteurs.

Un programme qui a pour objectif d'offrir une nouvelle génération de produits de garantie et de financement à destination des très petites entreprises (TPE), des jeunes porteurs de projets, du monde rural, du secteur informel et des entreprises exportatrices. Le but étant de lancer une nouvelle dynamique de rupture à même d'encourager l'entrepreneuriat afin de favoriser l'insertion socioéconomique des jeunes, notamment dans le monde rural.

Dans le même sillage et pour juguler les répercussions de la crise sanitaire, un plan de relance synonyme d'une mobilisation tous azimuts a été mis en place pour relancer l'économie. Plusieurs engagements ont été pris pour retrouver le chemin de la croissance et de la confiance.

Cette feuille de route qui a pris en considération toute la période critique qu'a traversée l'économie mondiale et nationale dans le contexte du Covid-19, a donné un nouveau souffle aux opérateurs économiques.

De même, la nouvelle stratégie agricole "Génération Green 2020-2030", qui a propulsé un changement de cap stratégique pour permettre à quelque 400.000 familles d'intégrer la classe moyenne agricole à l'horizon 2030 et confirmer la place de quelque 690.000 foyers au sein de cette classe, a été élaborée.

Cette stratégie ambitieuse est porteuse d'une nouvelle génération de mécanismes d'accompagnement pour professionnaliser l'agriculture, via la réforme du conseil agricole, la généralisation des services agricoles digitaux et la promotion de projets



d'agriculture solidaire de nouvelle génération.

"Le Maroc a fait montre non seulement d'une résilience face à la crise sanitaire mais aussi d'une convergence de stratégies et de conjoncture et surtout d'une reprise en lettre U tout le long des quinze derniers mois", a affirmé Abdelghani Youmni, économiste et spécialiste des politiques publiques.

Au-delà de la résilience, le Royaume a adopté des stratégies parfaitement étudiées pour faire face à cette situation inédite, a-t-il dit dans une déclaration à la MAP.

"Confiné, le Maroc a fait appel à la solidarité nationale via le Fonds spécial pour la gestion du Covid-19 pour créer un filet social de circonstance, ouvert progressivement son économie, protégé ses secteurs vitaux, développé sa souveraineté alimentaire puis réinventé un modèle ingénieux de substitut à l'importation

pour produire localement et démarquer la transformation graduelle de son modèle de développement", a indiqué l'économiste.

D'après lui, la renaissance de l'économie passe nécessairement par une vaccination généralisée et une protection collective pour sauver les prérequis des vingt années de réformes, d'infrastructures et de volontarisme pour édifier une économie émergente prospère et tournée vers l'avenir.

Grâce à une gestion exemplaire, le Maroc a pu en l'espace de quelques mois vacciner plus de 11 millions de citoyens (1ère dose). Un résultat qui suscite l'admiration de la communauté internationale.

Evoquant les secteurs distingués durant cette période de crise, l'économiste a souligné que parmi les secteurs qui ont profité pleinement de la crise, il y a celui de l'agroalimentaire qui compte plus de 21.000 entre-

prises, 161.671 salariés pour un chiffre d'affaires de 161 milliards de dirhams (MMDH), soit 24% du chiffre d'affaires industriel et 7,45% du PIB.

Ce secteur, a-t-il soutenu, a joué un rôle exceptionnel pour permettre aux Marocains d'évaluer leur souveraineté alimentaire et de vérifier qu'elle est quasiment totale et robuste. La crise du Covid-19 a été particulièrement favorable à l'industrie pharmaceutique, aux laboratoires, aux équipementiers de la santé et au secteur médical privé.

De par sa forte résilience face au choc pandémique, outre les avantages concurrentiels dont il jouit, son positionnement géostratégique et sa stabilité politique, le Maroc est bien outillé pour aller de l'avant et saisir les opportunités qui se présentent et renforcer ainsi son positionnement dans les chaînes de valeur mondiales.

Par Salma El Badaoui (MAP)



Plusieurs secteurs d'activité ont résisté aux répercussions de la crise sanitaire et réussi à amorcer la reprise

## Allègement du déficit commercial de 22,8% en 2020

Le déficit de la balance commerciale s'est allégé de 22,8% à 159,5 milliards de dirhams (MMDH) en 2020, après cinq années d'aggravation du déficit, selon l'Office des changes.

La part du déficit commercial dans le produit intérieur brut (PIB) est passée de 17,9% en 2019 à 14,9% en 2020, en baisse de 3 points, précise l'Office des changes dans son rapport annuel sur le commerce extérieur au titre de l'exercice 2020.

A l'instar des cinq dernières années, la ba-

lance commerciale par groupes de produits est déficitaire à l'exception de celle des produits alimentaires, fait remarquer la même source.

Le solde des échanges extérieurs de biens d'équipement s'est amélioré, réduisant la valeur du déficit à 56,6 MMDH et le déficit des produits énergétique a reculé à 48,6 MMDH, rapporte la MAP.

Les demi-produits ont enregistré, également, un allègement de leur déficit commercial à 34,6 MMDH et le solde commercial des

biens de consommation s'est amélioré à 20 MMDH. Les produits bruts ont vu aussi leur déficit commercial se réduire à 1,3 MMDH, alors que le solde des produits alimentaires est resté excédentaire avec toutefois un repli de sa valeur de 86,1%.

Par pays, la balance commerciale demeure déficitaire vis-à-vis de l'Espagne, premier partenaire commercial du Maroc, avec un déficit de 1,6 MMDH, en baisse de 79,3% par rapport à 2019.

En revanche, vis-à-vis de la France, le Maroc enregistre un excédent commercial de 6,6 MMDH en hausse de 4,4 MMDH.

Le déficit commercial vis-à-vis de la Chine continue de se creuser depuis 2011, pour atteindre 49 MMDH en 2020 contre 47,1 MMDH, une année auparavant, alors que les échanges commerciaux avec les Etats-Unis dégagent un déficit commercial en baisse de 31,5% à 17,2 MMDH et le déficit commercial vis-à-vis de l'Italie s'est réduit de 21,8%.

*Festival du film éducatif pour les enfants des centres d'estivage*

## Une 4<sup>ème</sup> édition entre présentiel et virtuel

Nadia Akerrouach,  
présidente de l'association  
et du festival



La 4<sup>ème</sup> édition du Festival du film éducatif pour les enfants des centres d'estivage aura lieu du 28 au 31 juillet au théâtre Mohammed VI de Casablanca. L'événement se tiendra cette année en format digital et présentiel sous le thème "Notre enfance est notre image", indique un communiqué de l'association "Image pour le patrimoine culturel", organisatrice du festival.

Cette 4<sup>ème</sup> édition intervient dans des circonstances exceptionnelles, vécues par la scène artistique et culturelle du Maroc en raison des répercussions de la pandémie du Coronavirus, a souligné la présidente de l'association et du festival, Nadia Akerrouach. "C'est ce qui nous a encouragés à tenir cette édition, à cheval entre le présentiel et le virtuel, en vue de l'ouverture des salles de cinéma et des complexes culturels qui permettront à de grands groupes d'enfants et de jeunes dans les colonies urbaines de bénéficier de spectacles et de rencontres ouvertes avec les artistes, en attendant l'ouver-

ture des colonies nationales", a-t-elle ajouté.

Lors de cette édition, a-t-elle poursuivi, "nous avons opté pour la devise « Notre enfance est notre image », afin de nous focaliser lors de la conférence principale du festival, ainsi que pendant le Master Class et les débats cinématographiques, sur la valeur du cinéma en général, et du film éducatif en particulier, pour consolider une image positive que nous voulons développer chez nos enfants et nos jeunes (...)".

Cinq prix seront attribués lors de cette édition. Il s'agit du Grand Prix, du Prix du jury, ceux de la meilleure enfant actrice et du meilleur enfant acteur, en plus du Prix du public.

Lors de l'édition précédente, entièrement digitale, c'est le film «86 Jours», des réalisateurs Mourad Khalou et Hassan Maanani, qui a remporté le Grand Prix. Présidé par le réalisateur Az El Arab Alaoui, le jury a porté son choix à l'unanimité sur ce film pour «ses scènes et événements exprimés



dans une langue cinématographique affinée, utilisant l'esthétique dans un cadre professionnelle». «86 Jours» relate les changements psychologiques et comportementaux de l'enfant Anas lors du confinement sanitaire imposé par la pandémie du coronavirus. En trois phases essentielles du film, l'enfant embrasse le rôle de spectateur, puis devient sujet d'attraction avant de passer à créateur de spectacle. Le Prix de la meilleure enfant actrice a été attribué à Oumaima Fattah, pour son rôle dans le film «Ce n'est pas ma faute», alors que le Prix du meilleur enfant acteur est revenu à Anas Maanani pour son premier rôle dans le film «86 Jours». En outre, le jury a décidé de ne pas décerner le Prix du jury «pour des raisons techniques, professionnelles et esthétiques, difficilement définissables au niveau des dix films qui étaient en lice». Selon Nadia Akerrouach, directrice du festival, «l'association organisatrice de cet événement croit fortement à l'importance de la formation des jeunes générations dans le do-

main de l'image, du développement de leur culture dans ce domaine, leur aptitude à la lire d'une manière correcte, du renforcement de leurs aptitudes cognitives et de communication, ainsi que l'enrichissement de leurs capacités individuelles au niveau de l'analyse, du débat, de l'échange et du développement de leurs talents créatifs». «Nous ne ménages aucun effort pour que la culture de l'image se renforce davantage dans les esprits des jeunes générations, au lieu de continuer à consommer les images d'une manière superficielle», précise la directrice. «Et cela n'est possible, dit-elle, qu'à travers l'assiduité et la continuité de notre travail en compagnie d'une équipe de professionnels aguerris, réunissant des experts pédagogiques et cinématographiques. D'autant que le travail à l'intérieur des colonies de vacances, en tant qu'espaces ouverts, est susceptible d'implanter une éducation dynamique, englobant le culturel et le créatif».

Mehdi Ouassat

## Premier album posthume de Prince, plongée prophétique dans les tensions américaines

Les héritiers de Prince s'apprentent à sortir un album posthume du chanteur et musicien phare de la fin du 20<sup>e</sup> siècle, le premier opus inédit depuis sa mort, qui s'avère prophétique sur les tensions des Etats-Unis aujourd'hui. Racisme, divisions politiques, technologie, désinformation: "Welcome 2 America", un album de 12 chansons achevé en 2010 mais conservé pour des raisons inconnues dans la célèbre chambre forte du chanteur à Paisley Park, près de Minneapolis, semble augurer des crispations sociales actuelles aux Etats-Unis.

Alliant lyrisme et funk langoureux, Prince y décrit sa terre comme le "pays de la liberté" tout autant que celui des "esclaves". L'artiste, mort à 57 ans le 21 avril 2016 après une overdose accidentelle de fentanyl, ignorait que quatre ans plus tard, sa ville serait secouée par la colère et les manifestations après la mort de George Floyd. Mais il n'en était pas moins un activiste, militant pour l'émancipation des personnes noires dans l'industrie du disque et au-delà. Dans cet album qui sort le 30 juillet, Prince "s'attaque directement à la condition de l'Amérique", explique Morris Hayes, qui a longtemps été son claviériste et son directeur musical. "Ce qui se passe avec les réseaux sociaux, les injustices et la conscience sociale... c'est un effort concerté pour vraiment parler de ces questions", ajoute Hayes, qui a copro-

duit l'album. "J'ai vraiment aimé le côté brut de l'album et, en ce qui concerne ma production, j'ai juste voulu que ça reste brut, je ne voulais pas encombrer ce qu'il essaie de dire."

Hayes compare l'artiste, "très en avance sur son temps", à un "sage assis quelque part dans l'Himalaya". "Il voulait, je crois, un pays qui défende réellement ce qu'il dit défendre: la liberté et la justice pour tous", explique-t-il à l'AFP. "Et nous avons douloureusement conscience que ce n'est pas le cas."

Pour Prince, être libre, c'était d'abord avoir le droit de disposer de ses biens. Il était connu pour ses critiques contre l'industrie musicale, lui qui avait griffonné le mot "slave" ("esclave") sur sa joue et qui avait changé son nom en un "symbole d'amour" ("love symbol") imprononçable dans les années 1990, pour protester contre la tentative de Warner de freiner sa prolifique production musicale.

Mais le musicien, qui n'avait pas de téléphone portable, parlait aussi de liberté du point de vue technologique, en comparant les appareils électroniques, de plus en plus répandus, à des "menottes", confie aussi Morris Hayes.

Si l'album aborde des sujets résolument graves, comme le racisme dans "Running Game (Son of a Slave Master)" ou les conflits



religieux dans "Same Page, Different Book", il comprend aussi des morceaux plus légers et dansants, comme "Hot summer" ou "Dirty Mind".

Un nombre incalculable de chansons — plus de 8.000, selon la légende — vivaient dans le coffre-fort de Paisley Park, même si une partie du contenu a été déménagé dans un centre de stockage mieux climatisé à Los Angeles. "C'était fou", dit son claviériste, "toute cette musique, du sol au plafond". Dans les années 1990, Prince lui avait confié qu'il venait de faire une pause pour la première fois. "Il m'avait dit: +Jamais, dans ma carrière, il n'y a eu une semaine où je n'ai pas écrit une chanson ou pris ma guitare+." Le sort de l'immense quantité de musique laissée par Prince est un sujet sensible, tant

il contrôlait son travail, son image et sa personnalité énigmatique, soigneusement entretenues.

Jusqu'à présent, sa succession — gérée par sa soeur et ses cinq demi-frères et soeurs — a réédité des versions enrichies de ces albums marquants, ainsi que des démos de chansons. Prince n'avait jamais été clair sur ses intentions concernant ses œuvres inédites mais il avait pris des mesures pour préserver ses archives et son domaine de Paisley Park, ce que ses héritiers ont interprété comme une volonté de les partager. En 2014, il s'était montré sibyllin, quand le magazine Rolling Stone lui avait demandé ce qu'il voulait que son œuvre devienne, une fois disparu. "Je ne pense pas disparaître", avait-il dit.

# Angelina Jolie remporte une victoire dans sa bataille juridique contre Brad Pitt



Angelina Jolie a remporté une victoire dans sa bataille juridique contre Brad Pitt, le juge qui supervisait leur divorce et la garde de leurs enfants ayant été écarté de l'affaire.

Les deux stars, qui ont six enfants et étaient autrefois le couple le plus en vue d'Hollywood, ont demandé le divorce en 2016 et s'affrontent depuis par avocats interposés. En mai, le juge désigné pour statuer sur leur séparation - qui avait aussi célébré leur mariage en France en 2014 - avait octroyé à Brad Pitt la garde partagée de ses enfants. Ce magistrat, à la retraite, officie dans un cadre privé et non dans un tribunal.

Mais vendredi, une cour d'appel de Californie a jugé qu'il avait bénéficié financièrement d'un travail distinct avec

les avocats de Brad Pitt sans en faire état, donnant raison à Angelina Jolie qui estimait qu'il devait être disqualifié. Cette décision marque un retour à la case départ pour l'affaire, qui devra recommencer devant un nouveau juge. Les acteurs s'étaient rencontrés en 2004 sur le plateau de "Mr. and Mrs. Smith", dans lequel ils jouaient un couple. A ce moment-là, Brad Pitt était encore marié à Jennifer Aniston.

L'acteur âgé de 57 ans avait été accusé d'avoir frappé l'un de ses enfants lors d'un vol entre la France et Los Angeles peu avant que sa compagne ne demande le divorce, mais a depuis été blanchi par le FBI et des travailleurs sociaux. En 2018, Angelina Jolie et Brad Pitt avaient conclu un accord à l'amiable

sur la garde de leurs enfants, qui semble avoir été défilé depuis.

Ses termes n'avaient pas été rendus publics, mais, selon les médias américains, Brad Pitt cherchait à obtenir une garde partagée, tandis qu'Angelina Jolie souhaitait une garde exclusive.

Après la décision de mai, une source proche du dossier avait déclaré à l'AFP que l'actrice pensait "qu'elle et les enfants n'avaient pas eu le droit à un procès équitable" et qu'elle continuerait à "chercher la meilleure solution pour les enfants et leur bien-être".

Une porte-parole de Brad Pitt n'a pas souhaité s'exprimer, et les représentants d'Angelina Jolie n'ont pas répondu dans l'immédiat à une demande de commentaire de l'AFP.

# La formation théâtrale pour initier les jeunes à la pratique artistique

En conciliant à la fois littérature et spectacle, le théâtre figure parmi les arts qui jouent un rôle important pour la société, dans la mesure où il permet d'éduquer, de cultiver, de former et de transformer l'individu, notamment les jeunes.

Plusieurs hommes de théâtre et comédiens marocains ont pris des initiatives dans le domaine de la formation théâtrale, afin de contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes et à promouvoir cet art qui a pour vocation principale de véhiculer une forme d'éducation pour l'épanouissement de l'individu.

Dans ce sens, le scénographe Tarik Ribh, a souligné que plus qu'un art créatif, le théâtre est "un mode vie", estimant nécessaire que les jeunes marocains puissent bénéficier de formations dans les différentes techniques de cette pratique artistique. Il s'agit de développer l'esprit créatif de la personne, ainsi que son sens de la communication et son comportement au sein de la société, a expliqué M. Ribh dans une déclaration à la MAP.

Il a relevé que des efforts importants sont fournis dans l'objectif d'initier les jeunes, dans plusieurs régions du Maroc, à la pratique du théâtre et de former les acteurs de demain.

Pour sa part, la comédienne Saadia Ladib, a fait observer que la formation artistique, de manière générale, joue un rôle



important dans l'épanouissement de l'individu, notamment des enfants et des jeunes.

Elle a précisé que la formation théâtrale doit recevoir l'intérêt qui se doit au niveau du secteur de l'enseignement dans tous ses niveaux, étant donné sa capacité à éloigner les jeunes de la délinquance, de l'extrémisme ou des autres phénomènes négatifs. Saadia Ladib a rappelé que parmi les initiatives poursuivant cette objectif figure "Studio théâtre" qui a fait escale récemment à Errachidia.

L'initiative "Studio théâtre" avait pour but d'encadrer des ateliers dans le domaine

du théâtre en faveur des acteurs intéressés par cet art dans la région de Drâa-Tafilelet.

Organisée par la compagnie théâtrale "Artillili" en partenariat avec le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et en coordination avec la direction régionale de la Culture de Drâa-Tafilelet et l'association Al Qabas pour le cinéma et la culture, cette initiative se veut un laboratoire itinérant de formation au théâtre selon une approche des droits humains.

Dans ce sens, l'étape d'Errachidia a abordé la thématique du mariage des mineurs.

# Ali Sadouk dans ses Mémoires

## Points communs

Sans le connaître auparavant, ni à titre personnel ni à titre de lecteur puisque Ali Sadouk n'avait pas jusque-là publié de littérature, je viens de le découvrir très récemment à travers le récit de ses mémoires « Comme la vie passe... » que j'ai lu d'un seul trait. C'est dire que j'ai découvert ainsi bien des points communs dans nos parcours respectifs alors que nous ne sommes pas de la même génération. J'ai beaucoup apprécié les deux premiers tomes de ses mémoires intitulés respectivement « Couvre-feu à derb Bouchoutouf » et « Tranche de vie à Paris... » publiés à Tanger en 2019-20. La sortie du troisième tome des mémoires est prévue avant la fin de l'année.

Issu d'une famille originaire de Doukkala précisément de Sidi Ben-nour, Ali Sadouk est né à Casablanca en 1941. Ancien professeur à l'IS-CAE, il a d'abord été inspecteur des télécommunications en 1963 après sa formation à l'école de l'ORTF à Paris, puis salarié bancaire dans deux banques marocaines. Voilà, en résumé, toute une vie de labeur, de rencontres et de voyages.

En lisant son récit, évoquant une période passée, je découvre un peu ce que j'ai vécu plus tard. Quelquefois dans les mêmes lieux et presque dans les mêmes circonstances à quelques détails près.

La génération de l'Indépendance et celle d'avant ont presque tous connus ces mêmes déboires dus à la modeste situation sociale de la majorité des Marocains. Chemins difficiles et tortueux par lesquels toute une génération de jeunes est passée dans les trois décennies de 50 à 70. Mais c'était sans compter sur la volonté de fer qui les animait pour affronter les obstacles. Comme Ali Sadouk, j'ai connu cet itinéraire non linéaire. Et comme lui, de parents originaires d'El Jadida, je suis né à Casablanca où j'ai passé mon enfance. Le premier tome d'Ali Sadouk évoque le quartier casablancais de Franceville, quartier que j'ai bien connu puisque né à l'Oasis. Je revois, à travers les pages de narration, le paysage décrit de ces deux quartiers « européens » à l'époque considérée des années 50.

Dépasant le passage habituel et traditionnel de l'école coranique que toutes ces générations ont connu, l'autre point concerne la vie de l'auteur à l'internat d'un lycée dans les années 60, en l'occurrence le mythique lycée Moulay Abdellah à Casablanca. Expérience que j'ai vécue dans les années 70 à l'internat du lycée Imam Malik dans la même métropole.

Le troisième point concerne le travail de l'auteur, pendant une certaine période, à la RTM à Rabat et ensuite à la station d'Ain Chok dans les années 60. Itinéraire que j'ai suivi aussi, plus tard, dans les années 70. Je revois aussi ces mêmes visages de vétérans de la radio que l'auteur a côtoyés tels Si Kadiri, responsable technique et le speaker et parolier feu Ahmed Zaki Boukhriss.

L'auteur des mémoires évoque ses études à l'annexe de la faculté de droit de Casablanca dont les locaux se trouvaient dans l'immeuble de la CTM. J'ai également connu ses locaux ainsi que l'amphi sis place Mirabeau et certainement certains professeurs dont Abderrahmane Amalou, Aziz Blal et Mohammed Lahbabi.

Le narrateur des mémoires nous emmène à travers Casablanca. Tant de rues, de places et de quartiers sont évoqués. De Franceville aux Crêtes, de Hay Mohammedi à derb Lkabar et de derb Ghalef à derbi Lihoudi. Ce dernier quartier qui, dit-on, fait référence à un Juif Marocain propriétaire des terrains sis sur la route de Médiouna jusqu'à la Régie des Tabacs et s'étendant vers la rue Kastalani et derb Martinet.

Ainsi, il ne faut pas croire que les deux tomes des mémoires se limitent à une sorte de souvenirs nostalgiques, au contraire il s'agit d'une relation comportant tant de détails et de faits historiques, sociaux, politiques, géographiques sur une phase de notre histoire régionale et nationale. Cet aspect mérite d'être souligné au regard de son utilité pour tout chercheur ou simple lecteur.

Par Mustapha Jmahri



# Les dangers du découplage

# Horizons



La répression du gouvernement chinois contre Alibaba l'année dernière, et contre la société de covoiturage Didi ce mois-ci, a suscité de vives spéculations sur l'avenir de l'industrie technologique de ce pays. Certains considèrent les récentes interventions réglementaires chinoises comme faisant partie d'une tendance justifiable parallèlement à l'examen approfondi de la Big Tech par les autorités américaines. D'autres y voient un jeu pour le contrôle de données qui pourraient autrement être exploitées par les pays occidentaux. Et d'autres encore, plus plausiblement, y voient un coup de semonce pour rappeler aux grandes entreprises chinoises que le Parti communiste chinois est toujours aux commandes.

Mais, de manière plus conséquente, les actions du gouvernement chinois font partie d'un effort plus large visant à découpler la Chine des Etats-Unis – un développement qui pourrait avoir de graves implications mondiales. Malgré la détérioration constante des relations économiques et stratégiques sino-américaines, peu de personnes pensaient que la rivalité se transformerait en une confrontation géopolitique de style guerre froide. Pendant un certain temps, les Etats-Unis ont été trop dépendants de la Chine et les deux économies étaient trop étroitement liées. Maintenant, nous nous dirigeons peut-être vers un équilibre fondamentalement différent.

Trois dynamiques interdépendantes ont défini la guerre froide. La première, et peut-être la plus importante, était la rivalité idéologique. L'Occident dirigé par les Etats-Unis et l'Union soviétique avaient des visions différentes de la façon dont le monde devrait être organisé, et chacun a essayé de propager sa vision, parfois par des moyens néfastes. Il y avait aussi une dimension militaire, illustrée le plus clairement par une course aux armements nucléaires. Et les deux blocs étaient impatients de pren-

dre la tête du progrès scientifique, technologique et économique, car ils reconnaissaient que cela était essentiel pour prévaloir idéologiquement et militairement.

Alors que les Soviétiques ont finalement moins réussi que les Etats-Unis à stimuler la croissance économique, ils ont remporté les premières victoires technologiques et militaires. Le lancement réussi du satellite Spoutnik a servi de sonnette d'alarme aux Etats-Unis.

Les vives rivalités de la guerre froide étaient possibles en grande partie parce que les Etats-Unis et l'Union soviétique étaient découplés. Les investissements américains et les percées technologiques n'ont pas automatiquement profité aux Soviétiques (sauf, parfois, par le biais de l'espionnage) comme ils l'ont fait avec la Chine au cours des dernières décennies. Mais maintenant, les hostilités sino-américaines, exacerbées par la diplomatie incohérente de Donald Trump, ont créé des analogues modernes des rivalités de la guerre froide. La fracture idéologique, qui n'était même pas à l'horizon il y a 20 ans, est désormais bien cernée, l'Occident vantant les vertus de la démocratie tandis que la Chine pousse avec assurance son modèle autoritaire à travers le monde, notamment en Asie et en Afrique.

Dans le même temps, la Chine a ouvert de nouveaux fronts militaires, notamment en mer de Chine méridionale et dans le détroit de Taïwan. Et, bien sûr, la rivalité économique et technologique s'est intensifiée au cours de la dernière décennie, les deux parties concluant qu'elles sont dans une course existentielle pour dominer l'intelligence artificielle. Bien que cette focalisation sur l'IA puisse être erronée, il ne fait aucun doute que la maîtrise des technologies numériques, des biosciences, de l'électronique de pointe et des semi-conducteurs est d'une importance primordiale.

Certains observateurs ont salué la nouvelle rivalité, estimant qu'elle don-

nera à l'Occident un objectif commun bien défini. Le «moment Spoutnik», après tout, a motivé le gouvernement américain à investir dans les infrastructures, l'éducation et les nouvelles technologies. Une mission similaire pour la politique publique aujourd'hui pourrait apporter de nombreux avantages. En effet, l'administration Biden a déjà commencé à définir les priorités d'investissement américaines en termes de rivalité sino-américaine.

Il est vrai que de nombreuses réussites de l'Occident à l'époque de la guerre froide dépendaient de l'Union soviétique servant de repoussoir. Le modèle de social-démocratie de l'Europe occidentale était considéré comme une alternative acceptable au socialisme autoritaire de style soviétique. De même, la croissance tirée par le marché en Corée du Sud et à Taïwan doit beaucoup à la menace du communisme, qui a forcé les gouvernements autocratiques à éviter la répression ouverte, à entreprendre des réformes agraires et à investir dans l'éducation.

Et pourtant, les avantages potentiels d'un nouveau moment Spoutnik sont probablement largement compensés par les coûts du découplage. Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, la coopération mondiale est fondamentale. La rivalité avec la Chine, pourtant essentielle à la défense de la démocratie dans le monde, n'est pas la seule priorité de l'Occident. Le changement climatique constitue également une menace civilisationnelle et nécessitera une étroite collaboration sino-américaine.

De plus, les commentateurs ont aujourd'hui tendance à minimiser les coûts énormes de la guerre froide. Si l'Occident manque désormais de crédibilité lorsqu'il défend les droits de l'Homme et la démocratie – y compris à Hong Kong et en Chine – ce n'est pas seulement à cause d'une génération d'interventions militaires désastreuses au Moyen-Orient. Pendant les années où les Etats-Unis pensaient qu'ils

étaient enfermés dans un conflit existentiel avec les Soviétiques, ils ont renversé des gouvernements démocratiquement élus en Iran (1953) et au Guatemala (1954), et ont soutenu des dictateurs vicieux comme Joseph Mobutu en République démocratique du Congo et Augusto Pinochet au Chili.

C'est une erreur tout aussi grave de penser que la guerre froide a favorisé la stabilité internationale. Au contraire, la course aux armements nucléaires et l'esprit de guerre des deux côtés ont préparé le terrain pour la guerre. La crise des missiles de Cuba n'a pas été la seule fois où les Etats-Unis et les Soviétiques se sont rapprochés d'un conflit ouvert (et d'une «destruction mutuelle assurée»). Il y a également eu des appels rapprochés en 1973, pendant la guerre du Yom Kippour; en 1983, lorsque les systèmes d'alerte précoce soviétiques ont envoyé une fausse alerte au sujet d'un lancement de missile balistique intercontinental américain; et à d'autres occasions.

L'enjeu aujourd'hui est de parvenir à un modèle de coexistence pacifique permettant la compétition entre des visions incompatibles du monde et la coopération sur les questions géopolitiques et climatiques.

Cela ne signifie pas que l'Occident doit accepter les violations des droits humains de la Chine ou abandonner ses alliés en Asie; mais il ne doit pas non plus se laisser tomber dans un piège à la guerre froide. Une politique étrangère fondée sur des principes devrait toujours être possible, surtout si les gouvernements occidentaux permettent à leurs sociétés civiles de diriger l'examen des abus de la Chine à l'intérieur et à l'étranger.

**Par Daron Acemoglu**  
*Professeur d'économie au MIT et co-auteur (avec James A. Robinson) de Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity and Poverty et The Narrow Corridor: States, Societies, and the Fate of Liberty*

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE  
 WILAYA DE LA RÉGION DE LA VOUSOUË ABELLA EL HANBA  
 PROVINCE DE TAFELAÏT  
 CONSEIL PROVINCIAL DE TAFELAÏT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Il sera procédé, dans la salle des conférences du conseil provincial de Tafelait l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de notre subvention :

| N°        | Objet   | Date d'ouverture des plis | Montant maximum | Description budgétaire en lettres  | Description budgétaire en chiffres |
|-----------|---|---------------------------|-----------------|--|------------------------------------|
| 0899/2021 | Les études techniques et suivi des travaux de réhabilitation des infrastructures publiques appartenant au conseil provincial de Tafelait, relatives aux réseaux d'énergie | 05/08/2021 à 10h00        | 50 000 000,00   | un million de cent cinquante millions de dirhams et cinquante millions de centimes | 1 335 300,00<br>M6.TTC             |

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés conseil provincial de Tafelait. Ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des soumissionnaires doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2011 relatif aux marchés publics.

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre.
- Soit déposer leurs offres directement sur le bureau des marchés du conseil provincial de Tafelait.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- La réception des offres peut se faire, soit sur support papier dans les conditions ci-dessus, soit par voie électronique, conformément à l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 23-14 du 9 kadda 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article figurant au règlement de consultation.

N°6734/PA

المملكة المغربية  
 رئيس الحكومة  
 الوزارة الوطنية لتقنين القوانين والمراسلات

INPT  
 المعهد الوطني لتقنين القوانين والمراسلات  
 10000, Rabat - Avenue Mohammed VI

المعهد الوطني للبريد والموصلات

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°089/2021/INPT**

Le lundi 05 Septembre 2021 à 10H00, il sera procédé dans les bureaux de l'INPT, avenue Mohammed VI - Médinat Al Fana Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de notre subvention :

Travaux d'entretien et de réhabilitation des locaux de l'Institut National des Postes et Télécommunications INPT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement auprès du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Mohammed VI – Médinat Al Fana. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et sur notre site Web au [www.inpt.ma](http://www.inpt.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé comme suit :

Lot unique : vingt Mille Dirhams (20.000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations fixée par l'INPT est fixée pour l'équipement comme suit :

Lot unique : Sept cent soixante-cinq mille dirhams TTC (765.000,00 DH TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des soumissionnaires doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision n°20/2014/DG portant réglementation des marchés de l'ANPT.

Les soumissionnaires peuvent :

- Soit déposer leurs offres directement sur le bureau du Service des Achats – INPT, Rabat – Avenue Mohammed VI – Médinat Al Fana au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau agréé ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n°23-14 du 9 kadda 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

La date de la visite des lieux est fixée pour le 12/08/2021 à 10h00 à l'INPT.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de la consultation



N°089/PC

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Académie régionale d'éducation et de formation  
 Région Guelmim Oued Noun  
 Direction provinciale Sidi Tni

**APPEL D'OFFRE OUVERT AU RABAIS (OU MAJORATION)**  
**N° : 24/2021/INV-SIFN**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Le 02/07/2021 à 15H00, il sera procédé de la salle des audiences de la Direction Provinciale SLEU (Société d'Apprentissage et de Formation Professionnelle) au 100 Avenue Mohammed VI, Sidi Tni, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres au rabais ou majoration des travaux de travaux de maintenance et de réparation des équipements de la Direction Provinciale SLEU (Société d'Apprentissage et de Formation Professionnelle) au 100 Avenue Mohammed VI, Sidi Tni.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **10 000,00 DH (DIX MILLE DIRHAMS)**.

L'estimation des prestations à réaliser par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **735 072,00 DH TTC (Sept Cent Trente-Cinq Mille Soixante-Deux Dirhams TTC)**.

Les certificats de qualification et de classification demandés dans l'appel d'offres à savoir :

1. La copie certifiée conforme à l'originale de l'attestation d'agrément «MT/ET» délivrée par l'ONEE branche électricité

**Et**

2. La copie de Classification suivante est :

| Secteur | Qualifications demandées | Minimum Classe |
|---------|--------------------------|----------------|
| 1       | [5]                      | 4              |

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des soumissionnaires doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2011 (20 Mars 2011) relatif aux marchés publics.

Les soumissionnaires peuvent :

- soit déposer, leurs offres directement sur le bureau des marchés de la Direction provinciale de Sidi Tni DE LA REGION GUELIMIM OUED NOUN
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service agréé.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les remettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° 23-14 du 9 kadda 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

N°6735/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 إقليم تاجنيط  
 جماعة تاسين

اعلان

يقوم رئيس المجلس الجماعي لجماعة تاسين في يوم 25 شفت 2021 ابتداء من الساعة الثالثة مساءً بفتح الحصة لانتخابات كتابة المفتوحة لولوج شريك لتفقيه :

- \* مساعد اداري من الدرجة الثانية برسم سنة 2021 تقائدا الموظفين المتابعين للجماعة والتربويين في درجة مساعد اداري من الدرجة الثالثة الستم 6 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة لتفقيه بيضاء الصفة
- \* مساعد تقني من الدرجة الثانية برسم سنة 2021 لتفقيه الموظفين المتابعين للجماعة والتربويين في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة الستم 6 والمتوفرين على ست (6) سنوات من الخدمة لتفقيه بيضاء الصفة

عند اندساب مستعملين بالنهاية محدد في منصب واحد (1) لكل درجة.

تودع طلبات الترشح لاجتياز الامتحانات المذكور اعلاه بمصلحة الموارد البشرية بالجماعة قبل يوم 16 شفت 2021 على الساعة الرابعة بعد الزوال.

تتمثل الامتحانات على اختيار كتابي واختبار شفوي تحدد مدها كما يلي:

| العدد   | الاختبار   |
|---------|--|
| 3 ساعات | اختبار كتابي خاص بحضوري يتعلق بالوظائف أو المهام المصاحبة من طرف الموظفين المتابعين للدرجة المعتمدين بشئها أو بمجال التخصصات الإدارية المعنية.                                       |
|         | اختبار شفوي حضوروي: مناقشة تصب على المواضيع الكتابية عند الاقتضاء وعلى مهام تخصص الفرع واختبار فقرة على مقارنة بين 15 أو 30 فقرة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة المعتمدين بشئها. |

N°6736/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA REGION MARRAKECH- SAFI  
PROVINCE YOUSOUFIA  
COMMUNE ESBIAT

**AVIS DE DEPOT D'UN PROJET DU PLAN D'AMENAGEMENT  
DU CENTRE COMMUNE ESBIAT ET CENTRE ZAOUAT  
SIDI BOUTAYEB**

Le président de la commune Esbiaat annonce au public que le projet du plan d'aménagement du centre Esbiaat n°...3/2021..... et le projet du plan d'aménagement du centre Zaouiat sidi boutayeb n°...3/2021..... et les règlements qui les régissent seront déposés au siège commune esbiaat à partir du...28../7/2021 jusqu'au ...26./8/2021 et que deux registres seront mis à la disposition du public pour y enregistrer leurs observations pendant les heures du travail.

N°6737/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

**AVIS DE MODIFICATIF  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 30/2021 du 24/08/2021 à 11h00**

Concernant :

**Contrôle de qualité des Travaux de renouvellement de la signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la route RR 104 entre ASSAKA et IRIGH N'THALA du PK 92+000 au PK 157+500 dans la Province de Tiznit.**

Le Directeur Provincial de l'Equipelement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tiznit porte à la connaissance du public que concernant l'Appel d'offres n°30/2021 publié au journal LIBERATION N°9373 du 20 au 25/7/2021

1. L'avis d'appel d'offres a été modifié comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 200.00 Dhs (Mille Deux Cent Dirhams).

**Au lieu de :**

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 200.00 Dhs (cent Mille Deux Cent Dirhams).

**Le reste de l'avis est sans changement**

N°6738/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

**AVIS DE MODIFICATIF  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 32/2021 du 25/08/2021 à 11h00**

Concernant : **Contrôle de qualité des Travaux de renouvellement de la signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la route RP 1909 entre Tiznit et Aglou du PK 0+000 au PK 14+400 dans la Province de Tiznit.**

Le Directeur Provincial de l'Equipelement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tiznit porte à la connaissance du public que concernant l'Appel d'offres n°32/2021 publié au journal LIBERATION N°9373 du 20 au 25/7/2021

1. L'avis d'appel d'offres a été modifié comme suit :

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 200.00 Dhs (Mille Deux Cent Dirhams).

**Au lieu de :**

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 200.00 Dhs (cent Mille Deux Cent Dirhams).

**Le reste de l'avis est sans changement**

N°6739/PA

الجمهورية المغربية  
وزارة التربية الوطنية  
والتعليم العالي والبحث العلمي  
إدارة جهة مراكش آسفي  
مديرية إقليم آسفي  
DIRECTION PROVINCIALE D'ASSA-ZAG



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de ASSA ZAG relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation Guelmim Oued Noun sise à : RUE 19 MAI ASSA, le 16/08/2021 à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert concernant :

| N° AO                   | OBJETS   | ESTIMATIONS DES COUTS DES PRESTATIONS TTC EN DHs  | CAUTIONNEMENT PROVISOIRE EN DHs              | Qualification et Classification demandée :               | HEURES D'OUVERTURE DES PLS |
|-------------------------|--|---|--|--|----------------------------|
| 12/2021/EXP.DP.ASSA.ZAG | LOT N°1: NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET LES BATIMENTS ADMINISTRATIF RELEVANT DP ASSA-ZAG-AREF GON..                          | 381 467,52 Dhs<br>Trois Cent Quatre-Vingt-Un Mille Quatre Cent Soixante Sept Dirhams Et 52 Cts        | 15 000.00 dhs<br>Quinze mille dirhams        | Attestations de références (Consulter RC pour le détail) | à 10H00                    |
|                         | LOT N°2: NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAT ET L'INTERNAT DU COLLEGE AL MASSIRA ALKHADRA RELEVANT DP ASSA-ZAG-AREF GON. | 308 807,04 Dhs<br>Trois Cent Huit Mille Huit Cent Sept Dirhams Et 04 Cts                              | 15 000.00 dhs<br>Quinze mille dirhams        |  |                            |
|                         | LOT N°3: NETTOYAGE DES ETABLISSEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT INTERNATS DU LYCEE AOJUNT LAHNA RELEVANT DP ASSA-ZAG-AREF GON.             | 398 554,20 Dhs<br>Trois Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Cinq Cent Cinquante-Quatre Dirhams Et 20 Cts | 15 000.00 dhs<br>Quinze mille dirhams        |  |                            |
| 13/2021/EXP.DP.ASSA.ZAG | CUISSON AUX INTERNATS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DP ASSA-ZAG-AREF GON.  | 171 378,72 Dhs<br>Cent Soixante Et Onze Mille Trois Cent Soixante-Dix-Huit Dirhams Et 72 Cts          | 4 500,00<br>QUATRE MILLE CINQ CENTES DIRHAMS |  | à 11H00                    |

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés et des bâtiments au siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle et de la recherche scientifique d'ASSA ZAG ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Déposés, contre récépissé, leurs plis auprès du bureau des marchés de la direction provinciale d'ASSA ZAG,
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité,
- Soit remis, séance tenante, au président de la commission au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N°6740/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KE.LAA DES SRAGHNA  
COMMUNE Sidi Aissa Ben Slimane

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 03/2021**

Le 18/08/2021 à 00: 10 du matin, il sera procédé à la salle de réunion de la Commune Sidi AISSA Ben Slimane à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix pour des marché :

- 1) **Marché n°03/2021 " TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE RELIENT OUED LKHDER - OULED AHMED SUR UNE LONGUEUR TOTAL DE 0,550 Km**
- 2) Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du service technique de la commune Sidi AISSA Ben Slimane ou être téléchargé à partir du site des marchés publics à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des couts globaux des prestations s'élève à : **244488.60** Dhs. (Deux cent quarante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-huit dhs 60 ets)

Le Montant du cautionnement provisoire est de : **6500.00** Dhs. (Six mille cinq cent dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 27, 29, 31 du décret n°2-12-349 du 8 Jomada I 1434 (20 Mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposé contre récépissé leurs plis dans le bureau technique.
- Soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de la commune.
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit l'envoyer par la voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 4 du règlement de la consultation
- Il est exigé pour le présent appel d'offres les sécteurs, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

| SECTEUR                                  | CLASSE | QUALIFICATIONS EXIGÉES |
|--|--------|------------------------|
| - B : Travaux routiers et voirie urbaine | 5      | - B1, B3 ET B5         |

N°6741/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
COMMUNE  
D'OUARZAZATE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 18/SDT/2021

Le 24 Août 2021 à 10 h) Dix heures, il sera procédé, au Bureau de président de la commune d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Etude d'inventaire et de diagnostic des besoins en aménagement urbain pour l'amélioration des accessibilités de la ville d'Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré dans Service des marchés de la commune d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma, Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6.000,00Dh (Six mille dirhams).

L'estimation du Coût des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 300.000, 00Dh TTC (Trois cent mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada Ier 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au Service des Marchés de la Commune d'Ouarzazate.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau prescrit.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique au portail marocain des marchés publics (www.marchéspublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les candidats nationaux doivent fournir les copies

certifiées conforme à l'original de certificat d'agrément suivant: domaines d'activités : D13.

Les bureaux d'études non installées au maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par paragraphe B de l'article 25 du décret 2-12-349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

N° 6744/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE  
DES PROVINCES SAHARIENNES  
TRAVAUX

DE TRAITEMENT DES PARTIES DEGRADÉES DU GC DE L'ENSEMBLE DES LOCAUX INDUSTRIELS DE LA STATION DE DESSALEMENT DE LAAYOUNE ET APPLICATION DE LA PEINTURE.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 31/DR8/C/2021 à Lot unique

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne :

Travaux de traitement des parties dégradées du GC de l'ensemble des locaux industriels de la station de dessalement de Laâyoune et application de la peinture.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1.080.000,00DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10.800,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE - Branche Eau. Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune, Tel : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le 07/09/2021 à 10h00 au siège de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - sise au Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter la Division Achats de la Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : 05 28 89 36 56 Fax : 05 28 89 24 93. - Email : [stalha@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma); [hmoussaoui@onee.ma](mailto:hmoussaoui@onee.ma)

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma>(Espace Entreprise - rubrique Achats).

pace Entreprise - rubrique Achats).  
N° 6745/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION REGIONALE  
DES PROVINCES SAHARIENNES  
TRAVAUX

DE REALISATION DES NOUVEAUX BRANCHEMENTS D'EAU POTABLE AU CENTRE DE BOUJOUR AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N° 32/DR8/C/2021 à Lot unique

La Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à Laâyoune, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux de réalisation des nouveaux branchements d'eau potable au centre de Boujdour.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 540.000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5.400,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le

portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

- Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE Branche Eau. Adresse : Quartier administratif, AV de La Mecque Laâyoune - Tél : 05 28 89 36 56 ou 05 28 89 37 61/62.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes (DR8) - Adresse : Quartier Administratif, Avenue de la Mecque - Laâyoune - Maroc - Tel : (212) 5 28 89 36 56 Fax : (212) 5 28 89 24 93. - Email : [stalha@onee.ma](mailto:stalha@onee.ma); [hmoussaoui@onee.ma](mailto:hmoussaoui@onee.ma)

Les demandes d'éclaircissements peuvent être également formulées sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma>(Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 6746/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT  
\*\*\*\*\*  
CS/DSC/SM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

Le 17/08/2021 à 11h sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

| N° D'AVIS  | O B J E T   | CAUTION PROVISoire                      | HEURE D'OUVERTURE DES P LIS |
|------------|---|---|-----------------------------|
| 09/CS/2021 | TRAVAUX D'INSTALLATION DE POTEAUX ET CABLAGE DANS DIVERS QUARTIERS DE LA VILLE DE SETTAT<br>-COMMUNE DE SETTAT- | 40.000,00 dhs<br>quarante mille dirhams | 11 heures                   |

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service des Marchés (Commune de Settat place Md V) , il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés Publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).

Le prix d'évaluation des travaux est fixé par le maître d'ouvrage

à la somme de: **1.466.364,00 dhs (un million quatre cent soixante six mille trois cent soixante quatre dhs) (TTC).**

Le Contenu, la présentation et le dépôt des dossiers d'appel d'offres des concurrents doivent répondre aux conditions et formes prévues par les articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés de la Commune de Settat.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;

- Soit les déposés par voie électronique au portail des marchés publics

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation

Il est exigé pour le présent appel d'offres le secteur, la classe Minimale et les qualifications suivantes :

| SECTEUR | CLASSE | QUALIFICATIONS EXIGÉES |
|---------|--------|------------------------|
| J       | 4      | J4                     |

N°6742/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de Casablanca -Settat  
Cercle d'El Borouj  
Caidat Laqrakra Ouled Ameur  
Commune territoriale d'Ouled Ameur

**Avis de report de l'avis de vente aux enchères publiques**

Le Président de la commune d'Ouled Ameur informe le public que l'avis de vente aux enchères publiques publié au journal Libération sous numéro : 9373 du 20 Juillet 2021 ; que la date de la séance de vente aux enchères publiques est reportée comme suit :

Au lieu du 14 Août 2021 à 10 h 00 ; la séance de vente sus indiqué aura lieu le **16 Août 2021 à dix heures du matin .**

Le reste de l'avis précédent sans changement .

N°6743/PA

CBM INVEST AU  
46 BOULEVARD  
ZERKTOUNI 3 EME ETG  
APT N° 6,  
- CASABLANCA -  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 25.05.2021, il a été établi les Statuts d'une Société A Responsabilité Limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes:  
Dénomination : CBM INVEST  
Forme Juridique : SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE.

Objet:  
- NEGOCIANT;  
- COSMETIQUE (MARCHAND DE PRODUITS DE) EN DETAIL;  
- IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND DE PRODUITS INTERMÉDIAIRE EFFECUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.

DUREE : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre de commerce.

Capital Social :  
- Le capital social est fixé à la somme de CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

• Mr. MAMBOU MASSAMBA DAREL VENTURA.....1000 parts sociales.

GERANCE :  
- Monsieur MAMBOU MASSAMBA DAREL VENTURA est désigné gérant unique de la Société.

La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur MAMBOU MASSAMBA DAREL VENTURA.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 21.06.2021 sous le N° 783351. La Société est immatriculée au Registre de Commerce sous N° 507549.

N° 6747/PA

CABINET EXTRA  
COMPTA SARL  
DISSOLUTION  
ANTICIPÉE  
de la Sté

INGENIERIE CONSEIL ET ENVIRONNEMENT «ICEN» SARL AU

Société à responsabilité limitée à associé unique - Au capital de 100.000,00 DHS

Siège social : N°24 Avenue Mohammed VI 2eme Etage El Moukawama Khouribga RC : 4193

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale Extraordinaire en date du 14/06/2021, il a été décidé la dissolution anticipée de la société susmentionnée, la nomination de Mlle. MAHORI NAWAL comme liquidateur. et le siège de la société comme siège de liquidation.

Le Dépôt légal a été effectué le 18/06/2021 au secrétariat-Greffé du tribunal de première instance de Khouribga, sous le n°307/2021.

N° 6748/PA

CABINET EXTRA  
COMPTA SARL  
Clôture de liquidation de la Sté  
INGENIERIE CONSEIL ET ENVIRONNEMENT «ICEN» SARL AU

Société à responsabilité limitée à associé unique - Au capital de 100.000,00 DHS

Siège social : N°24 Avenue Mohammed VI 2eme Etage El Moukawama Khouribga RC : 4193

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/07/2021, l'associé unique Mlle. MAHORI NAWAL a décidé la clôture de la liquidation de la société susmentionnée. Le Dépôt légal a été effectué le 15/07/2021 au secrétariat-Greffé du tribunal de première instance de Khouribga, sous le n°367/2021.

N° 6749/PA

RAGNAR BUILDING  
"S.A.R.L"

Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 07/07/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: RAGNAR BUILDING "S.A.R.L"

OBJET : travaux divers ou constructions.  
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 bd zerktoni, espace zerktoni 1er étage Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune:

- Mr TAHER SAJID ..... 910 PARTS

- Mlle NOUHA SAJID ... 30 PARTS

- Mlle NADA SAJID .... 30 PARTS

- Mlle NESMA SAJID ... 30 PARTS

Soit un total de 1000 PARTS

GERANCE : La société est gérée par Mlle NOUHA SAJID.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 19/07/2021

R.C N° : 511363.  
Pour extrait et mention N° 6750/PA

VEGETAL INVEST  
"S.A.R.L AU"

Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 07/07/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.LAU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: VEGETAL INVEST "S.A.R.L AU"

OBJET : transformation et valorisation des produits agricoles.  
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 bd zerktoni, espace zerktoni 1er étage Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:

- Mr KHALID RBEI ... 1000 PARTS

Soit un total de 1000 PARTS

GERANCE : La société est

gérée par Mr KHALID RBEI

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 19/07/2021

R.C N° : 511337.  
Pour extrait et mention N° 6751/PA

gérée par Mr KHALID RBEI  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 19/07/2021

R.C N° : 511337.  
Pour extrait et mention N° 6751/PA

PISTAMANDE INVEST  
"S.A.R.L AU"

Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 07/07/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.LAU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: PISTAMANDE INVEST "S.A.R.L AU"

OBJET : transformation et valorisation des produits agricoles.  
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 bd zerktoni, espace zerktoni 1er étage Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:

- Mr KHALID RBEI ..... 1000 PARTS

Soit un total de 1000 PARTS

GERANCE : La société est gérée par Mr KHALID RBEI

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 19/07/2021

R.C N° : 511339.  
Pour extrait et mention N° 6752/PA

GREN BIO INVEST  
"S.A.R.L"

Constitution  
Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 07/07/2021. Il a été Etabli les statuts d'une S.A.R.L dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: GREN BIO INVEST "S.A.R.L"

OBJET : transformation et valorisation des produits agricoles.  
LE SIEGE : CASABLANCA, 55 bd zerktoni, espace zerktoni 1er étage Q.H.

CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000parts de 100 DHS chacune:

- Mr KHALID RBEI ... 100 PARTS

- Mr NADI RABIE ..... 500 PARTS

Soit un total de 1000 PARTS

GERANCE : La société est gérée par Mr NOUR ED-DINE IOUZANI.

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le : 19/07/2021

R.C N° : 511335.  
Pour extrait et mention N° 6753/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION

DE L'ORIENTAL  
DIRECTION  
GENERALE  
DES SERVICES  
DIRECTION  
DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES ET  
JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET,  
DES FINANCES ET  
D'EQUIPEMENTS  
SERVICE  
DES COMMANDES ET  
DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 55/2021/BR

Le 19/08/2021 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : l'exécution des prestations d'accueil et de gardiennage, surveillance et gestion des entrées et sorties des locaux du Conseil de la Région de l'Oriental et ses annexes.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)

La caution provisoire : 23.000,00DHS (Vingt-trois mille Dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.581.847,48 DHS TTC. (Un million cinq cent quatre-vingt et un mille huit cent quarante-sept dirhams 48 cts.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,28, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda

Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental.

Soit déposer par voie électronique via le portail des marchés publics

Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.

N° 6754/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA  
DE LA REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION  
DE L'ORIENTAL  
DIRECTION  
GENERALE

DES SERVICES  
DIRECTION  
DES AFFAIRES  
ADMINISTRATIVES  
ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET,  
DES FINANCES ET  
D'EQUIPEMENTS  
SERVICE  
DES COMMANDES ET  
DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N°56/2021/BR

Le 19/08/2021 à partir de 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement (32) salles d'enseignement préscolaires existants au sein des écoles publiques dans la Région de l'oriental.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marches-publics.gov.ma](http://www.marches-publics.gov.ma)

La caution provisoire :6000,00 DHS (six mille dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 393.600,00 DHS (trois cent quatre-vingt-treize mille six cents dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent : - Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 05 du règlement de Consultation.

N° 6755/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère  
de l'Équipement,  
du Transport,  
de la Logistique  
et de l'Eau  
DIRECTION  
GENERALE DE  
LA METEOROLOGIE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 16/2021/DGM  
Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise

nationale  
Le 24/08/2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 16/2021/DGM, pour

Achat de fournitures informatiques et de logiciels pour les services centraux de la Direction Générale de la Météorologie (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma))

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dhs (Dix Mille Dirhams)

-L'estimation des coûts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 423 104,40 dhs (Quatre Cent Vingt-Trois Mille Cent Quatre Dirhams et Quarante Centimes TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics

Les échantillons exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des marchés et gestions comptables de la Direction Générale de la Météorologie avant le 23/08/2021 à 10h00

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6756/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SG/DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT

N°06/BG/2021  
Le 12 AOUT 2021 à 10h30, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix pour LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LOGEMENT DE FONCTION DU COMMANDANT PROVINCIAL DES FORCES AUXILIAIRES DE LA PROVINCE D'OUARZAZATE.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés du Secrétariat Général de la province d'Ouarzazate, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 5.500,00 dhs (Cinq Mille Cinq Cent Dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 196.020,00 dhs (Cent quatre Vingt seize Mille vingt Dirhams, 00 Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre du secrétariat général de la province d'Ouarzazate sis à avenue Mohamed VI Ouarzazate.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité  
- Soit les déposer sous format électronique et ce avant la date d'ouverture des plis

- Soit les remettre directement au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6757/PA

ROYAUME DU MAROC  
Ministère de l'Énergie,  
des Mines et  
de l'Environnement  
Département  
de l'Environnement  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 10/DOEP/2021  
Réservé aux PME, aux  
Coopératives, aux Unions  
et Autoentrepreneurs  
Nationaux

Le mercredi 8 septembre 2021 à 10h, Il sera procédé dans la salle des réunions du Département de l'Environnement, sis 9 avenue Al arar secteur 16, Hay Riad, Rabat, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix concernant la Maintenance

des Progiiciels des Systèmes d'Information Régionaux de l'Environnement et du Développement Durable Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Département de l'Environnement à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Direction de l'Observation, des Etudes et de la Planification, sis 9 avenue Al arar secteur 16, Hay Riad, Rabat au siège du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Département de l'Environnement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000,00 DHS).

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de Cinq cent dix mille dirhams Toutes Taxes Comprises (510 000,00 DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jomada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction de l'Observation, des Etudes et de la Planification, sis 9 avenue Al arar secteur 16, Hay Riad, Rabat au siège du Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement, Département de l'Environnement.

- Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 6758/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Économie,  
des Finances  
et de la Réforme  
de l'Administration  
Direction des Domaines  
de l'Etat  
Direction Régionale de Fès  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 1/DRDE/FES/2021  
(Séance publique)

Le Mardi 07 Septembre 2021 à 10H, il sera procédé, à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Fès - Avenue Ahmed Chaouki Fès-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant gardiennage,

Surveillance et Accueil en lot unique du siège de la Direction Régionale des Domaines de l'Etat de Fès et des Délégations des Domaines de l'Etat de Fès, Meknès, Taza et Taounate. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Régionale des Domaines de l'Etat Avenue Ahmed Chaouki - Fès, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : vingt mille (20.000,00) dirhams ;

L'estimation du marché : (1.111.118,40 dirhams)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29-31 du décret n° 2-12-349 du 8 Jomada 1 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer leurs plis contre récépissé au bureau d'ordre à (la Direction Régionale des Domaines de l'Etat Fès ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée, B.P. 07, Fès ;

• Soit les remettre séance tenante au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Soit soumettre leurs offres électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 6759/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION  
REGIONALE DU NORD  
TRAVAUX  
D'ENTRETIEN  
DES RESEAUX  
DE DISTRIBUTION  
ET ADDUCTION DES  
CENTRES ZINAT,  
DAR CHAOUI  
ET EL MENZLA-  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT- N°  
82DR9/C/AMN/1/2021  
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sis à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne les Travaux d'entretien des réseaux de distribution et adduction des centres ZINAT, DAR Chaoui et el Menzla.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs. L'estimation du coût des prestations s'élève à 499

992,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 5000DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 25/08/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau

- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger  
Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Email : [fferrasi@onee.ma](mailto:fferrasi@onee.ma) - [fboujida@onee.ma](mailto:fboujida@onee.ma) - [laser@onee.ma](mailto:laser@onee.ma)

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 6760/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)  
Branche Eau  
DIRECTION  
REGIONALE  
DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT-  
N°46/DR2/2021  
La Direction Régionale du

Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sis à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne aux Travaux de prélèvement des échantillons d'eau au niveau des centres rattachés à l'Agence Mixte de Safi-Youssoufia

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 242 352,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3000,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 09 Septembre 2021 à 10 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse :

<http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats/rjdoua@onee.ma

N° 6761/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau  
DIRECTION  
REGIONALE  
DU TENSIFT  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT-  
N°47/DR2/2021

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE-Branche Eau, sis à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'électrification des réservoirs de SIDI ABDELJALIL, MKHALIF et SMIMOU-Province Essaouira-

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 159861,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3000,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi 09 Septembre 2021 à 10, 00 heures à la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 6762/PC

OFFICE NATIONAL DE l'électricité et de l'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DRÂA TAFILALET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 48DRD/CE/AMD/1/2021 Séance Public

La Direction Régionale Draa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : Réalisation des opérations de recherche et de réparation des fuites au niveau des centres relevant des agences mixtes OUARZAZATE et TINGHIR.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 300 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH son

équivalent en devise librement convertible. Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Draa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Draa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture publicdes plisaura lieu le Mercredi 25Aout2021à 10H00 à la Direction Régionale de

Draa Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Les demandes d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, peuvent être formulées sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 6763/PC

ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau ROYAUME DU MAROC OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION Draa-Tafilalet Travaux complémentaires

à la construction d'un réservoir surélevé de 300 m3 au centre NKOB

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N°62 DRD/CE/D/2021 à Lot unique Séance publique

La Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : Travaux complémentaires à la construction d'un réservoir surélevé de 300 m3 au centre NKOB.

Le financement du projet objet du présent appel d'offres seront financés par la Banque Européenne d'Investissement (BEI).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 200 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 12 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Une visite des lieux facultative est prévue le jeudi 12/08/2021 à 10 h .Lieu de rencontre : Siege de l'agence mixte de Zagora

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :

Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. Tél : (05)35520508 Fax : (05)35524195

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau,

sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 01/09/2021 à 10H à la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès. L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, contacter

Le chef de la division achat de la Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : 20, Rue Antsirabe - Meknès - Tél. : (05)35-52-05-08 -Fax : (05)35-52-41-95

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats). N° 6764/PC

## Sur vos petits écrans



07:00 : Lecture du Saint Coran  
07:05 : Tinoubka  
07:40 : Ichaa Mamlaka  
08:30 : Arrouad  
09:30 : Amouddou  
10:25 : Koloub Tayha  
11:25 : Nhar mebrouk  
11:40 : Marhba bi Shabi  
12:10 : Merdi mimtou  
12:25 : Rass Lamhayen  
13:00 : JT Addahira  
13:20 : Al Wajh Al Akhar  
14:00 : JT en Amazigh  
14:20 : JT en Espagnol  
14:40 : Chabab Mamlaka  
14:50 : Noujoum Al Aoula  
17:00 : Amouddou  
18:00 : Merdi Mimtou  
18:50Majala Jihaouiya  
19:00 : JT en Français  
19:20 : Marhba Bi Shabi  
19:50 : Chabab Mamlaka  
20:00 : Nhar mebrouk  
20:25 : Rass Lamhayen  
21:00 : JT Principal  
22:00 : Chabab Fi Wajih  
23:00 : Une heure en enfer  
00:00 : Dernier bulletin d'information  
00:20 : Takchira  
02:00 : Canal Atlas  
03:00 : Wajh Al Akhar  
03:30 : Koloub Tayha  
04:30 : Tinoubka  
05:00 : Ichaa Mamlaka  
06:00 : Arrouad

05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hiwat bladi  
06:25:00 : MAGAZINE : BEST OF SA-BAHIYAT 2M  
07:15:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
08:05:00 : MAGAZINE : LIL MATBA-KHI NOUJOUR  
08:35:00 : MINI-SERIE : ZHAR LBA-TOUL  
09:30:00 : SERIE : La bass walou bass  
10:00:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
10:05:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim  
10:50:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
11:05:00 : MAGAZINE : BEST OF SA-BAHIYAT 2M  
12:00:00 : SERIE : KOULNA JIRANE  
12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
12:45:00 : NEWS : AL AKHBAR  
13:15:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
13:25:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
14:15:00 : NEWS : ECO NEWS  
14:20:00 : NEWS : JOURNAL AMA-ZIGH  
14:35:00 : FEUILLETON : FADILA  
15:50:00 : SERIE : HDIDANE F GUE-LIZ  
16:25:00 : FEUILLETON : 3awdat al mountaqim  
17:25:00 : MAGAZINE : JUST FOR LAUGHS  
17:45:00 : MAGAZINE : BGHIT NAARAF

17:50:00 : DESSIN ANIME : Glumpers  
17:55:00 : DESSIN ANIME : FADI WA FATINE  
18:05:00 : DESSIN ANIME : ZIG & SHARKO  
18:15:00 : MAGAZINE : CH'HIWA MA3A CHOUMICHA  
18:20:00 : MAGAZINE : POP UP  
18:35:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA  
19:25:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
20:15:00 : NEWS : INFO SOIR  
20:45:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
20:50:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
20:55:00 : NEWS : ECO NEWS  
21:00:00 : MAGAZINE : CAPSULE SUCCESS STORY OFFPT  
21:10:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
21:15:00 : NEWS : AL MASSAIYA  
21:50:00 : MAGAZINE : SPECIAL FETE DU TRONE  
23:05:00 : SERIE : ILA AL ABAD  
23:50:00 : FEUILLETON : MIN AJLI IBNI  
00:35:00 : FEUILLETON : AL WA3D  
01:20:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
02:40:00 : FEUILLETON : Qsar al bacha  
03:30:00 : FEUILLETON : AT-TOYOUR AL MAJROUHA  
04:15:00 : MAGAZINE : SAHATNA JMI3  
04:35:00 : DOCUMENTAIRE : La musique dans la vie

05h00 MATINALE RADIO AR  
07h00 Matinales Infos  
08h00 « Sabahiyat l akhbar »  
10h00 Matinales Infos (rediff.)  
11h05 Emission « Hyati »  
12h05 Emission « Eco Débat »  
13h00 « Madar l akhbar »  
15h05 Emission «Moutir lil jadal»  
16h00 Edition AR (16-17h)  
17h05 Emission « On S'dit Tout »  
18h05 Emission « Binatna »  
19h00 Soir Info : informations en français  
20h00 « Ghorfat l akhbar »  
21h35 « Mina lqahira »  
22h05 Emission «FBM Imowajaha»  
23h00 « Soir Infos ar »  
23h35 « Mina lqahira »  
00h05 « Débrief Rabat »

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kinnich

# Sport



## Elimination en cascade des athlètes marocains

### *Boukhiam sauve la face*

Quatre athlètes marocains ont quitté samedi les Jeux olympiques de Tokyo-2020, au terme de la 2<sup>e</sup> journée des compétitions. Ainsi, Sarah Fraincart, représentante du Maroc en aviron, a été éliminée au 1<sup>er</sup> tour, après avoir occupé la 5<sup>e</sup> et dernière place du tournoi de consolation. De son côté, la taekwondoïste marocaine Oumaima El Bouchti a perdu en huitièmes de finale face à la Sud-coréenne Jaeyoung Sim par 19 à 10.

Outre El Bouchti, le taekwondo marocain est représenté à Tokyo par Nada Laaraj (moins de 57 kg) et Achraf Mahboubi (moins de 80 kg).

Dans le concours de boxe, Mohamed Hammout (moins 57 kg) s'est incliné en

huitièmes de finale face à l'Iranien Daniyal Shabbakhsh (0-5).

Les couleuvres du noble art marocain sont défendues à Tokyo par Rabab Cheddar (-51 kg), Oumaima Bel Abhib (-69 kg), Youness Baala (-91 kg), Abdelhak Nadir (-63 kg) et Mohammed Assaghir (-81 kg).

Pour sa part, le coureur cycliste marocain Mohcine El Kouraji a abandonné l'épreuve de la course en ligne, remportée par l'Équatorien Richard Carapaz devant le Belge Wout van Aert (argent) et le Slovène Tadej Pogacar (bronze).

Par ailleurs, le Marocain Ramzi Boukhiam s'est qualifié dimanche pour les huitièmes de finale de l'épreuve de surf.

Boukhiam a obtenu son billet pour le



prochain tour après avoir occupé la 2<sup>e</sup> place de la 4<sup>e</sup> série de qualification avec un total de 10.23 points, derrière l'Australien Owen Aus Wright (10.40 pts), tandis que la troisième place est revenue à l'Américain John John Florence (8.37 pts).

En huitièmes de finale, prévus lundi, le surfeur marocain devra en découdre avec le Français Michel Bourez.

Boukhiam est le premier surfeur marocain et arabe à se qualifier aux Jeux olympiques, après avoir remporté le cinquième round de l'ISA World Surfing Games à Miyazaki au Japon (07-15 septembre 2020).

Le Maroc est représenté aux JO de Tokyo par un contingent de 47 sportifs, engagés dans 18 disciplines.

## De l'or pour le Tunisien Hafnaoui

Le Tunisien Ahmed Hafnaoui, 18 ans, a fait sensation dimanche à Tokyo en remportant à la surprise générale la finale du 400 m nage libre des Jeux olympiques de Tokyo.

Arrivé en finale avec le huitième temps, Hafnaoui est devenu le deuxième champion olympique tunisien de natation après son compatriote Oussama Mellouli, sacré sur 1.500 m lors des Jeux de Pékin en 2008.

Le jeune nageur, spécialiste des longues distances, a bouclé la course en 5 min 43 sec 36, troisième meilleur chrono de l'année, coiffant dans la dernière longueur l'Australien Jack McLoughlin (3:43.52), 26 ans.

Pour ses premiers Jeux, l'Américain Kieran Smith, 19 ans, s'est offert le bronze en 3 min 43 sec 94, portant déjà à trois le nombre de médailles de son pays après le doublé américain sur 400 mètres 4 nages.



## Les "chaussures magiques" de l'athlétisme face à la magie des Jeux



Après avoir révolutionné la course sur route, une nouvelle génération de chaussures bouleverse depuis deux ans les repères sur la piste en athlétisme. Les Jeux olympiques de Tokyo achèvent l'entrée dans cette nouvelle ère, qui soulève nombre de questions.

Les études ont validé un gain en efficacité d'environ 4% pour la nouvelle génération de chaussures sur route, utilisées depuis 2016. Pour les

pointes (réservées à la piste) de demi-fond, apparues discrètement sous forme de prototypes en 2019, leur utilisation est trop récente, l'échantillon trop faible (la piste est une "niche" commerciale) et la bonne méthode scientifique pas encore définie pour réaliser des tests concluants.

Les chronos, eux, sont éloquentes, avec la multiplication des temps stratosphériques (records du monde du 5.000 et 10.000 m battus chez les

hommes et les femmes en moins d'un an), et une densité de performance inédite.

Peu d'athlètes nient le phénomène mais la plupart aiment rappeler que leurs progrès n'existeraient pas sans leur travail quotidien. "Il faut accepter les innovations des nouvelles compagnies, les technologies. Il s'agit de confort pour atteindre nos rêves", estime le recordman du monde des 5.000 et 10.000 m ougandais Joshua Cheptegei.

Pris de vitesse, World Athletics a fini par légiférer en définissant le terrain de jeu mais sans siffler la fin de la récréation: quasiment tous les modèles existant respectent les nouvelles règles, à savoir un talon qui ne doit pas dépasser 20 mm d'épaisseur (sprints et sauts, sauf le triple), 25 mm (fond et demi-fond, triple saut) ou 40 mm (route).

Dans la foulée de Nike, les autres grands équipementiers ont ainsi sorti leurs propres paires et se sont lancés dans la course aux chaussures "magiques", la plupart du temps en combinant une plaque rigide et une mousse dernière génération.

La bataille des marques reste difficile à suivre, même pour les initiés: 201

pointes (chaussures de pistes) sont inscrites sur la dernière liste de "conformité" de World Athletics, qui recense les modèles autorisés (commercialisés ou prototypes).

"C'est flou, c'est un truc quasiment mystique, on ne sait plus qui porte quoi, qu'est-ce qu'il y a dans la chaussure. On va vers une individualisation de la chaussure. Au départ, je pensais analyser la plupart des courses pour savoir qui portait quoi, j'ai laissé tomber, il y a trop de références, ça va trop vite", note Vincent Guyot, étudiant-chercheur à l'Insep spécialisé dans le domaine. Après les courses de fond et demi-fond, les pointes nouvelle génération ont très récemment conquis les disciplines explosives.

"On remarque sur le terrain que ça permet de limiter la décélération en fin de course, c'est très intéressant sur 100, mais surtout sur 200 m", note l'entraîneur français Pierre-Jean Vazel.

"C'est de l'athlétisme avec des ressorts (...) je serais pour les interdire", s'est enflammé sur Twitter le sauteur en longueur espagnol Eusebio Caceres après des essais.

"Elles sont très difficiles à utiliser. Ma façon de courir et de sauter a changé pour pouvoir constater leur utilité, et je n'ai pas réussi à en profiter",

analyse-t-il, rejoignant les rumeurs sur l'instabilité de ces nouveaux outils, qui peuvent pousser des sportifs à rester sur leurs paires traditionnelles avant leur objectif majeur.

L'avènement de cette nouvelle ère pourrait laisser craindre ou espérer une explosion des performances lors des JO, la compétition où tous les athlètes doivent être au meilleur de leur forme.

En demi-fond, des records peuvent toujours être battus mais l'approche "tactique" des courses de championnat et la multiplication des tours devraient limiter la folie chronométrique.

Le sprint féminin a commencé à frémir avec notamment les 10 sec 63 en juin de la Jamaïcaine Shelly-Ann Fraser-Pryce (4<sup>e</sup> performance de tous les temps), mais les hommes étant restés discrets, difficile de savoir s'ils vont exploser les chronos au Japon.

"Je ne sais pas de combien, mais c'est sûr que j'aurais couru beaucoup plus vite (avec les nouvelles chaussures), en dessous de 9 sec 50 sans aucun doute", a assuré au quotidien britannique The Guardian la légende de la piste Usain Bolt.

Nul doute que lui aurait su profiter de la scène olympique.



## Aussitôt remis du Covid, Hakimi offre la victoire au PSG

Le Paris Saint-Germain (PSG) s'est imposé, samedi, face à Orléans au Stade de la Source, pour son 4<sup>e</sup> match de préparation (0-1), grâce à un but de l'international marocain Achraf Hakimi. Parfaitement servi par Ander Herrera, le défenseur marocain (22 ans) a contrôlé avant d'ajuster son ballon pour crucifier le gardien orléanais (0-1, 62e).

Hakimi marque ainsi son premier but sous le maillot parisien, après sa passe décisive pour Gharbi lors de son tout premier match face au Mans.

Il s'agit du 3<sup>ème</sup> match amical sans défaite pour les protégés du technicien argentin Mauricio Pochettino, qui vient de prolonger avec le club de la capitale jusqu'en juin 2023.

Hakimi s'est engagé jusqu'en 2026 avec le Paris Saint-Germain en provenance de l'Inter Milan.

Selon les médias français, le montant de l'opération du transfert de l'ancien joueur du Borussia Dortmund et du Real Madrid s'élèverait à 60 millions d'euros plus des bonus.

# Botola Pro D1 : Le sort des bons derniers reporté à l'ultime journée

Le Chabab Mohammedia et le Wydad de Casablanca (WAC) se sont neutralisés, un but partout, samedi soir au stade El Bachir, pour le compte de la 29<sup>e</sup> et avant-dernière journée de la Botola Pro D1 « Inwi » de football.

Oussama Lamlioui a ouvert le score en faveur des locaux (51<sup>e</sup>), tandis qu'Ayoub El Kaabi a égalisé dans le temps additionnel (90+3<sup>è</sup>).

Au terme de ce nul, le club de la ville des fleurs, qui a évolué à dix dès la 19<sup>e</sup> minute après l'expulsion de Hamza El Wassiti, occupe la 6<sup>e</sup> place avec 35 points, aux côtés du Difaa El Jadida. De son côté, le WAC, déjà sacré champion à l'issue de la 27<sup>e</sup> journée, a porté son actif à 64 points. L'Ittihad de Tanger (IRT) et le Maghreb de Fès (MAS) ont fait match nul (0-0), samedi soir au Grand stade de Tanger.

Après ce nul, l'IRT, qui a évolué à dix dès la 11<sup>e</sup> minute après le carton rouge reçu par Mukoko, pointe désormais à la 6<sup>e</sup> place (36 pts) à côté de son adversaire du jour.

Quant au Mouloudia d'Oujda (MCO), il s'est imposé à domicile face au Hassania d'Agadir (HUSA) sur le score de 1 but à 0.

L'unique but de la rencontre a été l'œuvre du Guinéen Demba Camara (66<sup>e</sup>).

Grâce à ce succès, le MCO consolide sa 5<sup>e</sup> place avec 41 points, à une longueur seulement de la Renaissance de Berkane (4<sup>e</sup>).

De son côté, le HUSA a vu son compteur stoppé à 34 points, partageant la 10<sup>ème</sup> place avec l'OCS. A propos de l'Olympique de Safi, il a tenu en échec l'AS FAR (0-0), en match disputé au

stade municipal de Kénitra.

Au terme de ce nul, le club militaire pointe toujours à la 3<sup>e</sup> place avec 51 points, devançant de neuf longueurs la Renaissance de Berkane (4<sup>e</sup>/42 pts).

Pour ce qui est des rencontres qui ont eu lieu vendredi, le Raja de Casablanca (RCA) a surclassé à domicile la Renaissance de Zemama (RCAZ) par 1 à 0. L'unique but de la rencontre, marquée par l'expulsion d'Abdelkhalek Ahmidouch (65<sup>e</sup>) et de Mohamed Hamdane (90<sup>e</sup>) du côté de la RCAZ, a été l'œuvre de Soufiane Rahimi (66<sup>e</sup>). Au terme de cette rencontre, le Raja de Casablanca est 2<sup>ème</sup> du classement avec 56 unités, tandis que la RCAZ est bon dernière (29 pts), avec un petit point de retard sur le CAYB, tombé au stade El Abdi à El Jadida du DHJ par 3 à 2.

Said Grada (58<sup>e</sup>), Younes Houassi (70<sup>e</sup>) et Patrick Kaddu (79<sup>e</sup>) ont marqué pour le CAYB, tandis que les buts des locaux, désormais 9<sup>èmes</sup> avec 35 points, ont été l'œuvre de Massoud Jouma (42<sup>e</sup>) et Chouaib El Maftoul (89<sup>e</sup>).

Bouffée d'oxygène pour le Rapide Oued Zem (RCOZ) qui a disposé du Moghreb de Tétouan (MAT) sur le score de 2 buts à 1 vendredi soir au complexe de l'OCP de Khouribga.

Jean-Baptiste Mockey (71<sup>e</sup>) et Issam Boudali (78<sup>e</sup>) ont inscrit les buts des locaux, tandis que Hicham El Khaloua a réduit l'écart pour le MAT (60<sup>e</sup>, s.p.).

Au classement, le RCOZ occupe la 12<sup>e</sup> place avec 32 unités, ex-æquo avec son adversaire du jour, le Moghreb de Tétouan et le FUS.

Pour sa part, l'équipe du Fath s'est inclinée au stade municipal de Berkane devant la RSB par 3 à 2. Les locaux ont marqué grâce à Brahim Al Bahraoui (45<sup>e</sup> et 59<sup>e</sup>) et Mohammed Farhane (70<sup>e</sup>), tandis que Mehdi El Bassil et Naoufel Zarhouni ont réduit l'écart pour l'équipe de la capitale respectivement à la 45<sup>e</sup> et à la 51<sup>e</sup> minutes.

| Botola Pro D1 INWI | Pts | Je | G  | N  | P  | Diff |
|--------------------|-----|----|----|----|----|------|
| 01 WAC             | 64  | 29 | 19 | 7  | 3  | 30   |
| 02 RCA             | 56  | 29 | 16 | 8  | 5  | 21   |
| 03 FAR             | 51  | 29 | 14 | 9  | 6  | 12   |
| 04 RSB             | 42  | 29 | 12 | 6  | 11 | 0    |
| 05 MCO             | 41  | 29 | 12 | 5  | 12 | 2    |
| 06 MAS             | 36  | 29 | 7  | 15 | 7  | -3   |
| 07 IRT             | 36  | 29 | 10 | 6  | 13 | -6   |
| 08 SCCM            | 35  | 29 | 7  | 14 | 8  | 3    |
| 09 DHJ             | 35  | 29 | 9  | 8  | 12 | -6   |
| 10 HUSA            | 34  | 29 | 8  | 10 | 11 | -3   |
| 11 OCS             | 34  | 29 | 8  | 10 | 11 | -11  |
| 12 MAT             | 32  | 29 | 6  | 14 | 9  | -6   |
| 13 FUS             | 32  | 29 | 7  | 11 | 11 | -6   |
| 14 RCOZ            | 32  | 29 | 7  | 11 | 11 | -8   |
| 15 CAYB            | 30  | 29 | 6  | 12 | 11 | -12  |
| 16 RCAZ            | 29  | 29 | 7  | 8  | 14 | -9   |

Dans l'attente d'homologation des résultats

## Divers

### Karaté

La Fédération Royale marocaine de Karaté et disciplines associées organise, le 31 juillet, le championnat national de combat pour les catégories poussins, benjamins et minimes à la salle Al Amal au quartier Yaacoub Al Mansour à Rabat.

### Rallye classique

La Fédération Royale marocaine des voitures d'époque organise, les 30 et 31 juillet, le rallye classique entre les villes de Casablanca et Mohammedia, lors du plus grand rassemblement de voitures classiques.

### Taekwondo

Le président de la Fédération Royale marocaine de taekwondo, Driss El Hilali, a pris part à la réunion de l'instance de supervision des Jeux olympiques de Tokyo.

La réunion de la Fédération internationale de la discipline tenue récemment a été consacrée aux derniers préparatifs des compétitions de taekwondo avant leur lancement officiel.

### Sports urbains

La Fédération Royale marocaine des sports urbains a convoqué tous les sportifs sacrés au championnat national de parkour, organisé récemment à Kénitra, pour prendre part à un stage de préparation à partir de la semaine prochaine.

Ce stage intervient dans le cadre des préparatifs aux prochaines échéances internationales, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué.

## Démission subite du président de l'OCK

L'Olympique Club de Khouribga, section football a annoncé, via sa page Facebook officielle, que le président du club a présenté sa démission de ses fonctions. La même source s'est contentée de publier la nouvelle sans évoquer les raisons de cette décision soudaine aux fans et aux supporters, malgré la disparition du président démissionnaire depuis la descente de l'équipe en deuxième division.

Des sources proches du club ont indiqué que Nizar Souktani a attendu la fin de la saison sportive pour présenter sa démission, que l'équipe retrouve la première division ou non, révélant auprès de ses proches que des raisons personnelles, familiales et professionnelles l'empêchent de continuer à diriger le bureau du club.

Les mêmes sources ont également confirmé que le président démissionnaire avait subi de fortes pressions de la part de la famille afin de se retirer et de préserver l'acquis de son défunt père, Al

Mokhtar Souktani, ex-avocat, président du conseil municipal de la ville et parlementaire de l'USFP. D'autant plus que Nizar Souktani n'a jamais été pointé du doigt pour manipulation des finances de l'équipe. Ce qui a été montré dans ses sorties médiatiques en accusant les bureaux précédents de corruption et ses critiques des membres du bureau.

Il est à rappeler que le président démissionnaire a été critiqué par un large groupe de fans de l'OCK après que l'équipe a été reléguée en deuxième division à la fin de la saison dernière. Toutefois, après sa démission, certains supporters de l'équipe phosphière ont loué, via les réseaux sociaux, ses bonnes qualités et sa contribution exceptionnelle - à distance - afin que l'équipe retourne tout de suite à la cour des grands.

Pour mémoire, l'OCK a assuré son retour parmi l'élite en se classant premier du championnat D2 avec 54 points suivi de la Jeunesse Sportive Salmi.

Chouaib Sahnoun

## Décès de l'ancien dirigeant sportif Mohamed Moufid



L'ancien dirigeant sportif Mohamed Moufid est décédé samedi à Rabat, à l'âge de 80 ans. Dans un communiqué, la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) a adressé ses condoléances à la famille du défunt, qui "avait occupé plusieurs postes au sein de la FRMF, dont celui de secrétaire général, la même fonction qu'il avait exercée au sein du club de l'Association Sportive des Forces Armées Royales (AS FAR)".

Fou Mohamed Moufid avait occupé plusieurs postes tant en football qu'en tennis, dont ceux de secrétaire général de la FRMF et de l'AS FAR, dont il était le porte-parole.

Il était également secrétaire général de la Fédération Royale marocaine de tennis puis son président délégué de 1976 à 1995.

Entre 1995 et 1998, il était président du comité provisoire de gestion de la Fédération Royale marocaine de handball.

Ancien handballeur, Mohamed Moufid a porté les couleurs de l'équipe nationale et joué pour plusieurs clubs de 1968 à 1972, notamment le COD Meknès et le Wydad de Casablanca.

## Le livre

Illusion bien sûr. Je n'aurais pas besoin de me montrer si fort si mon père n'avait pas été si effacé. Et le souvenir de Fiorella ne me quitte jamais longtemps. Que nous nous soyons arrachés l'un à l'autre reste une blessure qui saigne encore. Je ne veux plus m'attacher, je ne suis qu'un séducteur de passage qui ne connaîtra plus jamais un tel amour. Mais le sexe est trop important pour moi, je ne suis pas fait pour l'ascétisme. Je rencontre des étudiantes qui comme moi, font passer avant toute chose leurs études, leur carrière. Pas question de mettre leur futur en danger avec un amour fou, une grossesse inattendue. Si je m'autorisais une généralisation, donc une idiotie, je dirais que les Américaines manquent singulièrement de charme et de mystère. Elles sont de bonnes copines, des potes qui croient qu'après vingt minutes de préliminaires, l'orgasme doit inévitablement surgir. Leur accent aussi me tient à distance, cette façon de parler du nez si pénible pour l'amateur de bel canto que je suis. Ah ! me souvenir de Fiorella roucoulant en italien, musique divine !

Pendant un an, je connais une latina, plus Mexicaine qu'Américaine. Et trois ans une Vietnamiennne. Deux jeunes femmes aux lèvres pleines, aux longs cheveux, à la sensualité réjouissante. Nous nous ren-

controns irrégulièrement, de loin en loin, pour un plaisir sans addiction, sans dépendance. Nous nous quittons sans déchirement.

La pluie a cessé de tambouriner sur les volets de la maison de Bruges. Les chiens et les chats gémissent et tressautent des pattes dans leur sommeil. Odile, pelotonnée contre moi sur le canapé, se redresse un peu. La nuit est silencieuse.

- Quand même, dit-elle, le sexe sans l'amour... Il ne te manquait pas quelque chose ?

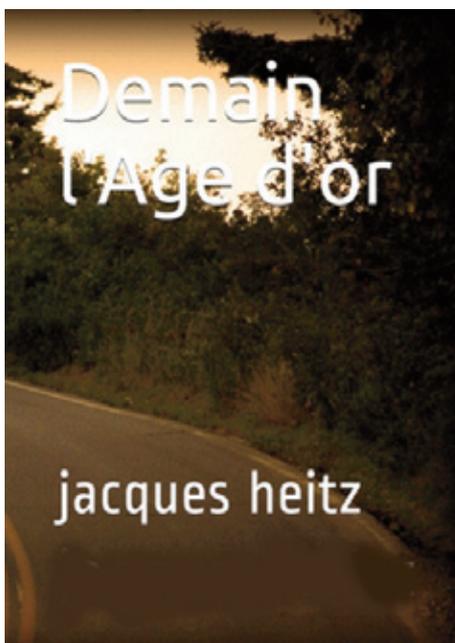
- Il me manquait la douleur de l'amour, oui. J'avais tellement souffert et fais souffrir Fiorella... Désormais, j'allais me consacrer à ma carrière et plus personne ne souffrirait.

- Alors Mathilde, cette femme que tu as épousée, tu ne l'aimais pas ?

- Cet homme que tu as épousé, le père d'Iris, l'aimais-tu ?

- Raisonnablement.  
- Eh bien ! j'étais très raisonnable moi aussi à mon retour d'Amérique.

- Tu vas me raconter ça. Reprends donc du cognac. Après un séjour de quatre ans en terre anglophone, je suis quasiment bilingue et, jeune professeur à l'Université Libre de Bruxelles, je jouis d'un certain prestige dans le département d'anglais. Si je rencontrais maintenant celui que je fus à



l'époque, je le jugerais sans doute bien déplaisant. Tout imprégné de la mentalité des campus américains, «publish or perish», je me consacre à mes cours, à la rédaction d'articles, à ma thèse. J'ai une longue habitude du travail (inspirée par Pétrus). Je me lève tôt et après le café du matin, me mets aussitôt à mon bureau où m'attendent

toujours des piles de livres et d'articles. Je lis, j'écris, je feuillette, j'annote. Au moins trois heures par jour et souvent plus. Qu'est devenu mon goût de l'aventure ? Qu'est devenu l'audacieux qui passait la nuit dans les déserts de l'Arizona ou du Nouveau Mexique ? J'ai ramené en Europe la couverture navajo qui m'enveloppait quand je

dormais dans un pick up. Mais Davy Crockett a disparu, il est devenu un fonctionnaire assuré, sauf accident, d'un chèque à la fin du mois jusqu'au bout de sa vie. Est-ce la mentalité de ma mère qui m'a rattrapé, sa peur de tout ? «Il faut que tu sois casé», une phrase que j'ai entendue cent fois. Je suis donc «casé», enseignant ironique, attentif aux modes de la critique littéraire, apprécié je crois de mes étudiants, enfin de la plupart. J'étais allé là-bas en Amérique et ça en faisait rêver quelques-uns. En ces temps reculés n'existaient pas encore le «couchsurfing» ni les vols «low cost». Voyager en Espagne ou en Italie, c'était le bout du monde pour qui ne disposait pas d'un gros compte en banque. D'où mon prestige.

J'assure le mercredi matin un cours très suivi sur les mythes du western. J'ai à cœur de corriger l'image caricaturale des Indiens que véhiculent les films, l'ignorance de la diversité des tribus. Les étudiants s'intéressent mais sont sans cesse freinés dans leur enthousiasme par leur anglais le plus souvent défectueux.

Vingt minutes après le début du cours, une jeune blonde apparaît. Il est d'usage que les retardataires restent au fond de la classe, qu'ils dérangent le moins possible.

(A suivre)

## Recettes

### Recette de tartare de tomates

INGRÉDIENTS (pour 6 personnes)

- 9 tomates
- 6 brins de coriandre
- 2 oignons
- un filet d'huile d'olive
- sel et poivre

PRÉPARATION

1. Émincez les oignons.

2. Efficuez la coriandre avant de la ciseler.

3. Découpez les tomates en dés.
4. Mettez tous les éléments dans un saladier. Assaisonnez puis ajoutez le filet d'huile. Mélangez le tout.

5. Conservez pendant 1 heure au frais.

6. Dressez le tartare.



## A quelle heure il faudrait boire son café ?

Pour certaines personnes, le café est la boisson matinale par excellence. Impossible pour elles de sortir du brouillard sans une tasse du précieux liquide noir. C'est très souvent au saut du lit qu'il est pris. Un shoot qui désembue le cerveau et booste l'énergie... Et s'il s'agissait d'un effet placebo ? Selon les scientifiques, le café ne devrait pas être bu dès le réveil si l'on souhaite en ressentir ses effets...

Le corps produit naturellement du cortisol, une hormone qui contribue, entre autres, à la régulation de notre horloge interne. Elle nous aide à être en forme et met nos sens en éveil. Cette hormone puise dans les réserves et libère du sucre pour répondre aux demandes en énergie des muscles, du cœur, du cerveau... Elle est très active en cas de stress. Son taux varie en fonction des heures du jour et de la nuit. Il est à son niveau maximal le matin, connaît quelques pics dans la journée, puis diminue le soir venu.

Lorsque l'on boit un café de bon matin, au moment où les niveaux de cortisol sont les plus élevés, le corps ne ressent pas



l'efficacité maximale de la caféine. Notre organisme peut alors développer une certaine tolérance à la substance qui est censée être stimulante. Avec le temps, nous pourrions avoir besoin de boire d'autant plus de café pour en ressentir les effets.

Afin d'éviter tout conflit entre la caféine et le cortisol, les experts préconisent de consommer la tasse de café en dehors des tranches horaires durant lesquelles le taux de cortisol est élevé. Le matin, il convient d'attendre une heure à 90 minutes après le lever pour boire son pre-

mier café. Si le réveil est à 07h00, il faudrait prendre la première tasse aux alentours de 8h30. Sans parler de l'impact si le café est bu à jeun.

Les taux de cortisol changent en fonction de la lumière et de l'éveil du corps. Au fil de la matinée, le taux de cortisol chute. Un moment propice pour prendre une tasse de café et ainsi s'offrir un coup de boost et se revigorer. Bien entendu, les heures et les pics varient d'une personne à une autre et en fonction du rythme de vie.

(A suivre)